



CAMPAGNES SOLIDAIRES

N° 386 – septembre 2022 – 6 € – ISSN 09834-9181

Le journal de la Confédération paysanne

Dossier

Plus fort·es avec nos Ami·e·s !



Sécheresse partout, même dans les alpages



Dossier 📱📺

Plus fortes avec nos Ami-es!



p.4 Vie syndicale

Actualité

p.6 **La Confédération paysanne** s'adresse aux nouveaux et nouvelles députés

p.7 **Pac Petits mieux** pour un mauvais plan

p.8 **Salmonelle** Une nouvelle réglementation inadaptée aux petits élevages

p.9 **Grippe aviaire** Un plan conçu par et pour les opérateurs des filières longues

p.10 **Sécheresse** On n'entend plus chanter les oiseaux en alpage

p.12 **Loup** Anticiper pour protéger

Point de vue

p.13 **Assigner à l'agriculture des objectifs** de transition énergétique conformes à l'intérêt général

Internationales

p.14 « **L'avenir d'Haïti** repose sur ses jeunes issus du milieu paysan »

Courrier

p.16 **Sur le solaire** dans les champs

Culture

p.16 **Tropiques toxiques**

p.17 **Abonnement**

p.20 **Petites annonces**

Le Samson du mois



Marie-Pierre Répécaud,
paysanne en Isère,
secrétaire nationale

Pour une planète viable pour toutes et tous, aujourd'hui et demain !

Sécheresse, pics de chaleur, aridité des sols, incendies remarquables, orages violents et tempêtes : doit-on arrêter là cette liste pour qualifier l'été 2022 en métropole ?

Ces phénomènes rappellent à tout un chacun, et semble-t-il particulièrement aux journalistes et aux politiques, que l'eau, en présence comme en absence extraordinaire, est « essentielle » !

Truisme que d'écrire « l'eau est essentielle à la vie, celle des femmes et des hommes, des végétaux, des animaux ».

Et pourtant, elle vint à manquer cet été au robinet d'une centaine de communes en France, pays pourtant privilégié si l'on considère ses données moyennes pédoclimatiques.

Retour obligé donc à l'essence même de la gestion de ce commun vital.

Faut-il que ce le soit seulement au travers d'une approche géo-

graphique, biologique, naturelle, et « pour finir » agricole ?

Pour celles et ceux – et la Confédération paysanne en est –, attentifs et soucieux de la santé de notre planète, les propositions des pouvoirs en place sont vraiment de trop court terme, au service d'une économie d'accaparement des « ressources » pour une production massive de mauvaise qualité intrinsèque, pour des intérêts confidentiels.

(Une nouvelle preuve nous en est « donnée » dans le compte rendu de la toute dernière réunion ministérielle suivi sécheresse du 23 août, dont on retiendra qu'il met en avant son dispositif « Varenne de l'eau », avec un système assurantiel totalement inadapté.)

La problématique, mise en évidence violemment cet été, n'est pas seulement celle du monde agricole.

Elle l'est aussi, bien sûr, et des aides publiques doivent être distribuées de façons circonstanciées, bien que l'exercice soit difficile et complexe puisque les événements sont inégalement répartis et n'ont pas la même incidence en fonction des territoires, aux particularités propres, et de là où l'on en est de sa vie professionnelle et personnelle.

Mais ce que nous avons traversé, ce qui nous alertait déjà, renforce encore nos réflexions et propositions, ainsi que la convergence de la société civile avec notre syndicat.

Ce n'est pas la seule agriculture qui doit revoir sa structure. Mais nous devons le faire, interroger nos pratiques, nos volumes produits ainsi que les conditions dans lesquelles ils sont produits, pour quelle qualité, pour quels marchés nationaux et internationaux, à partir de quelle énergie, pour quelle alimentation, quelle autonomie ?

Ce que nous portons construit une Terre pérenne.

L'industrie (les industries), l'économie (les économies), les choix sociétaux, l'inégalité sociale : ces domaines doivent être également revus et encadrés afin de protéger, en orientant pour une pérennité, non des capitaux de quelques personnes, mais encore une fois pour une planète viable pour toutes et tous, aujourd'hui et demain.

On est loin de la seule fausse question sur « quelle irrigation mettre en place ? », l'irrigation « de masse » n'étant pas la condition unique de produire en agriculture. Nos combats sont justes et nous devons tenir nos positions pour une gestion globale, encore une fois, de ce commun, sans déstructurer un sol dont l'aridité s'accroît par des choix pratiques égoïstes et non durables.

Il s'agit de travailler des interactions subtiles et vitales, intelligentes et réellement productives. Nous l'avons fait, nous poursuivons ce travail, nous le renforcerons ! ■

Mensuel édité par
l'association Média Pays
104, rue Robespierre
93170 Bagnole
Tél. : 01 43 62 82 82 – fax : 01 43 62 80 03
campsol@confederationpaysanne.fr
confederationpaysanne.fr
facebook.com/confederationpaysanne
Twitter : @ConfPaysanne

Abonnements : 01 43 62 82 82
abocs@confederationpaysanne.fr
Directeur de la publication :
Nicolas Girod
Rédaction :
Benoît Ducasse
et Sophie Chapelle
Secrétariat de rédaction :
Benoît Ducasse

Comité de publication :
Andréa Blanchin, Céline Berthier,
Christian Boisgontier, Michel Curade,
Marc Dhenin, Florine Hamelin,
Véronique Léon, Jean-Claude
Moreau, Michèle Roux, Geneviève
Savigny
Diffusion : Anne Burth
et Jean-Pierre Edin

Dessins : Samson et Claire Robert
Maquette : Julia Klag et Pierre Rauzy
Impression : Chevillon
26, boulevard Kennedy
BP 136 – 89101 Sens Cedex
CPPAP n° 1126 G 88580
N° 386 – septembre 2022
Dépôt légal : à parution
Bouclage : 25 août 2022

Préserver la production alimentaire aujourd'hui, réduire, prioriser et socialiser l'utilisation de l'eau demain

Sécheresse et canicule : dans un communiqué publié le 11 août, la Confédération paysanne appelle les pouvoirs publics à prendre les décisions permettant de vivre avec la diminution inéluctable de la ressource en eau.

Face à la sécheresse, en urgence, le gouvernement français doit mettre en place des mesures pour permettre le maintien de l'activité paysanne afin de continuer à fournir leur alimentation aux citoyen·nes :

- réserver l'utilisation de l'eau aux productions vivrières, en priorisant l'abreuvement des animaux et l'irrigation des surfaces maraîchères, arboricoles et de petits fruits ;
- déclencher une aide d'urgence dédiée aux paysan·nes afin de les aider à compenser les pertes actuelles et à venir liées à la situation climatique. Pour ce faire, la solidarité de l'État doit s'exprimer au travers de la mobilisation du fonds des calamités agricoles,

Le 14 août, *Le Monde* a publié une tribune signée par Nicolas Girod, *Pour anticiper la raréfaction de la ressource en eau, il faut transformer le système agricole.* À lire sur : urlz.fr/iYLU

même pour les productions assurables, le système assurantiel n'étant en effet pas à même de couvrir les besoins des paysan·nes. Il en va de la préservation de l'activité agricole nationale.

Sur le moyen terme, la Confédération paysanne demande que le gouvernement interdise l'approvisionnement des méthaniseurs avec des fourrages ou de la paille qui doivent prioritairement nourrir les animaux, et qu'il crée une aide au transport de fourrages pour soutenir les éleveurs et éleveuses en difficulté.

Enfin, il est essentiel de revoir la gouvernance de la ressource en eau de manière générale, les conflits autour de son utilisation émergeant dans de nombreux territoires. L'eau est un

commun dont la gestion doit être menée démocratiquement, en prenant en compte la nécessité de la réserver à des activités prioritaires pour la pérennité de la vie humaine et de la biodiversité dans son ensemble. En ce sens, les politiques publiques agricoles doivent également être revues pour permettre de favoriser les pratiques agricoles les plus économes en eau, les autres secteurs d'activité devant mener de front la même réflexion.

Dans le nouveau paradigme climatique actuel, il est plus que jamais nécessaire de développer et protéger l'agriculture paysanne ainsi que socialiser l'usage de l'eau. Notre souveraineté alimentaire en dépend. ■

Manuel de l'agriculture paysanne

Le Manuel de l'agriculture paysanne est un outil structurant pour les réseaux de la Confédération paysanne et de la Fodear. Il reprend les principes de la Charte de l'agriculture paysanne et présente le diagnostic de l'agriculture paysanne en expliquant les différents indicateurs composant ce diagnostic et comment les compléter.

Après plus de deux ans de travail, une nouvelle version du Manuel est désormais disponible : des ajustements étaient nécessaires pour mieux prendre en compte certains facteurs, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau, etc. Construit autour des 6 thèmes de l'agriculture paysanne (transmissibilité, répartition, travail avec la nature, développement local, qualité des produits, autonomie), le

Manuel est pensé pour des fermes en polyculture-élevage. Deux nouvelles adaptations viennent compléter cette version pour les productions arboricoles et maraîchères (qui sont des extractions du thème « travail avec la nature », adaptées à ces productions).

La réalisation d'un diagnostic se fait à l'aide du Manuel, mais aussi au moyen d'un logiciel permettant de visualiser directement les résultats. Les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear) peuvent vous accompagner dans la réalisation de vos diagnostics. Vous trouverez l'ensemble des contacts des Adear sur le site agriculture-paysanne.org.

Le Manuel est disponible uniquement sur commande, en écrivant à : contact@fadear.org. ■



Prix minimum d'entrée pour les produits importés

Dans les secteurs de l'apiculture, des fruits et des légumes, la Confédération paysanne revendique la mise en place de prix minimum d'entrée pour les produits importés, dans l'objectif de faire face aux distorsions de concurrence.

Un podcast de 20 minutes est à écouter, dans lequel des paysan·nes confédéré·es expliquent cette revendication et pourquoi elle est nécessaire : urlz.fr/iK8F

Numérisation : jusqu'où ?



Le 28 juillet, des paysan·nes de la Confédération paysanne de l'Indre se sont retrouvés devant la direction départementale des territoires (DDT), à Châteauroux, pour protester contre la mise en place d'un suivi satellite de leurs parcelles.

Car à partir du 1^{er} janvier 2023, un nouveau système de suivi des surfaces agricoles va être déployé. L'objectif est de vérifier les déclarations des paysan·nes pour l'accès aux aides de la Pac : « *Nous ne voulons pas être des cobayes. Face au triptyque de l'État : robotique, génétique, numérique, il est temps de réagir* », déclarait Robin Doublier, coporte-parole du syndicat départemental.

Si une anomalie est détectée, les paysan·nes devront prendre une photo géolocalisée à l'aide d'un smartphone qu'ils devront transmettre sous 15 jours : « *Je vais devoir changer de téléphone car je ne peux pas prendre de photo avec celui-là* », soulignait Sylvain Gourbault, éleveur de vaches allaitantes.

Le syndicat dénonce une « *numérisation croissante* » des démarches administratives. Il est cependant « *favorable à l'existence de contrôle* » pour s'assurer que les « *fonds publics ne sont pas détournés* », mais la crainte d'un « *Big Brother* » pèse sur les paysan·nes qui craignent une généralisation de cette « *surveillance* » dans les années à venir. ■

Source :
La Nouvelle
République, 28/07

Soutien

La Confédération paysanne a apporté son soutien à l'UAWC, organisation paysanne palestinienne membre de La Via Campesina, dont les locaux ont été fouillés et fermés le 18 août par l'armée israélienne, tout comme ceux de six autres organisations. La Confédération paysanne rappelle que partout dans le monde, « *la criminalisation des syndicats paysans est inadmissible* » et condamne des « *agissements inacceptables* ».

La Conf' a dit

Bio et lois Egalim, comptes de l'agriculture française, décret sur l'origine des miels... Tous les communiqués de presse publiés nationalement par la Confédération paysanne depuis début juillet sont à lire sur le site :

confederationpaysanne.fr
(rubrique : Presse)

Accords de libre-échange

La Confédération paysanne s'indigne de la conclusion, le 30 juin, d'un nouvel accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande : « *Avec La Via Campesina, nous n'avons cessé de dénoncer ces accords de libre-échange qui détruisent les agricultures, poussent à donner la priorité à l'exportation de produits agricoles plutôt que de répondre aux besoins alimentaires locaux.* » Des accords qui suivent toujours « *une logique du moins-disant social et environnemental* ».

Actuellement, le commerce bilatéral entre l'UE et la Nouvelle-Zélande

se chiffre à près de 10 milliards d'euros. 80 % des exportations néozélandaises vers l'Europe sont d'origine agricole. Avec l'accord signé fin juin, les quotas d'importation en Europe de viandes ovines et bovines, à 0 % de droits de douane, pourraient augmenter de 38 000 tonnes.

Dès le lendemain de la signature de cet accord, dans une lettre ouverte ⁽¹⁾, plus de 120 organisations de la société civile mexicaine et européenne, dont la Confédération paysanne, ont appelé les dirigeant·es politiques du Mexique

et de l'UE à ne pas ratifier l'accord de libre-échange signé entre les deux parties : « *Négoциé dans l'opacité la plus totale, cet accord, qui a été conclu en avril 2020, en pleine pandémie, va approfondir la libéralisation du commerce, ouvrir de nouveaux marchés et donner de nouveaux droits aux entreprises multinationales, à rebours de ce qui serait nécessaire pour faire face aux crises sanitaires, sociales, économiques et écologiques que nous connaissons.* » Le processus de ratification pourrait débiter à l'automne. ■

(1) L'appel :
urlz.fr/iLDH



Justice pour Jérôme !

Cinq ans, cela fait cinq ans que le paysan Jérôme Laronze, cible de l'État dans une course-poursuite aux contrôles, a été abattu par des gendarmes. Un documentaire, sous le titre « Sacrifice paysan », est revenu cet été sur les contextes de ce drame ⁽¹⁾. On peut aussi y constater, par un cas de saisie de troupeau chez un autre éleveur, combien les attitudes des forces de l'ordre peuvent être dans ce type de situations complètement inappropriées, mêmes pour les animaux. Jérôme y avait perdu plusieurs de ses bêtes.

Sur le compte Facebook « Justice pour Jérôme » ⁽²⁾, Marie-Pierre Laronze, sa sœur, corrige le documentaire sur le fait essentiel que le tribunal administratif de Dijon a déclaré illégaux les contrôles de 2015 et 2016 précédant le déploiement des gendarmes de mai 2017. L'administration était dans son tort et la position de Jérôme à ne pas coopérer était légitime. Pour autant, il y a eu une victime et la justice n'est toujours pas faite.

Pour les contrôles des surfaces éligibles aux aides de la Pac, les vues satellitaires font désormais état de précision tous les trois jours ! Plus de précision veut dire aussi que la vue satellitaire peut malgré tout voir des problèmes où il n'y en a pas. La réglementation va maintenant imposer que le paysan ou la paysanne se dote d'un smartphone. Sur proposition du système d'alerte, auquel on devra se plier, il faudra fournir une photo géolocalisable de la parcelle pour faire valoir son bon droit. La CNIL ⁽³⁾ en pense quoi ? Mise sous contrôle et reconnaissance de la valeur de notre travail ne se rejoignent pas.

Pour reprendre les mots de Marie-Pierre Laronze : « *La prise de conscience collective pour une bifurcation vers l'agriculture paysanne a besoin de voix inspirantes.* » Il faut reconnaître cette qualité à Jérôme Laronze. Et lui rendre justice.

(1) À voir sur le site de Arte : urlz.fr/iYN2

(2) urlz.fr/iYMP

(3) Commission nationale de l'informatique et des libertés.

La Confédération paysanne s'adresse aux nouveaux et nouvelles député·es

L'Assemblée Nationale élue en juin compte 301 nouveaux et nouvelles parmi ses 577 député·es ⁽¹⁾, soit un renouvellement conséquent. La Confédération paysanne s'adresse à l'ensemble de ces parlementaires, élu·es ou réélu·es, afin de faire avancer son projet d'agriculture paysanne dès la rentrée.

 **Victor Pereira,**
animateur national

Pour que les thématiques agricoles et alimentaires fondamentales fassent l'objet de discussions parlementaires, la Confédération paysanne a adressé dès début juillet aux député·es ses revendications pour la mandature législative à venir.

Six grandes thématiques structurent le document de plaidoyer :

- **Conquérir des droits paysans et protéger les communs**, avec le droit au revenu (interdiction d'acheter les produits en dessous de leur prix de revient, interdiction des surmarges de la grande distribution sur les produits de qualité, etc.), l'accès au foncier (via une loi foncière à la hauteur des enjeux), la protection des semences paysannes (et la lutte contre la dérégulation des OGM) et une politique de l'eau reconnue comme commun pour en assurer sa préservation et sa répartition équitable.
- **Assurer le renouvellement des générations**, avec des mesures fortes pour l'installation-transmission (reconnaissance de l'installation progressive, incitations à la transmission, accessibilité des aides, financement de l'accompagnement), un budget renforcé pour la formation et l'enseignement agricole réorientés vers les enjeux d'emploi paysan et de transition agroécologique, une révision en profondeur de la fiscalité agricole pour sortir du productivisme, favoriser l'emploi et la transition agroécologique...
- **Renforcer la protection sociale des paysan·nes**, avec une revalorisation de toutes les retraites agricoles à un niveau digne (levier également pour inciter à la transmission plutôt qu'à la recherche de la valorisation maximale du capital), l'instauration d'une progressivité des cotisations sociales, une meilleure prise en compte de la situation des femmes en agriculture, le déploiement d'un soutien aux paysan·nes en difficulté (suivant les recommandations de Solidarité Paysans).

- **Débloquer des enjeux de filière pour protéger**, relocaliser et créer de la valeur, avec la légalisation des abattoirs paysans, mobiles et à la ferme, le soutien à l'engraissement de chevreux à la ferme, une meilleure protection des éleveuses et éleveurs face aux grands prédateurs (cf. p. 12), la défense des produits fermiers, le développement de la filière de la laine paysanne, la protection des viticulteurs et viticultrices face à la flavescence dorée par le maintien d'une gestion encadrée par l'État et la généralisation du traitement des plants à l'eau chaude...

- **Relever les défis environnementaux et sanitaires**, par un engagement de sortie des pesticides et l'autorisation pleine et entière de toutes les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), la révision de la logique des politiques sanitaires animales pour l'adapter à l'agriculture paysanne et à l'élevage plein air, une souveraineté énergétique qui ne se construise pas au détriment de la souveraineté alimentaire, la création d'un fonds mutuel de gestion des risques climatiques en lieu et place de la loi assurance-récolte à abroger

- **Assurer l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous** par la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation basée sur trois piliers : l'universalité, un financement basé sur la cotisation et un conventionnement organisé démocratiquement.

Lors de rencontres avec leurs député·es, les syndicats départementaux de la Confédération paysanne mettront en avant leurs propres enjeux territoriaux : montagne, pastoralisme, petites fermes, signes de qualité...

À l'automne, cette démarche se poursuivra par la réalisation de visioconférences destinées aux parlementaires sur certaines thématiques majeures : grippe aviaire, installation-transmission, gestion quantitative de l'eau et sécurité sociale de l'alimentation. ■

(1) Dont
218 femmes,
359 hommes,
10 groupes
d'au moins
15 élu·es
et une majorité
présidentielle
relative
de 245 sièges
(majorité absolue
à 289 sièges) :
urlz.fr/iXEG

Pac Petits mieux pour un mauvais plan

Le Plan stratégique national (PSN) français, déclinaison dans le pays de la prochaine Pac (2023-2027) est arrivé cet été au bout de son processus d'élaboration. Il est globalement mauvais mais la Confédération paysanne a pu obtenir quelques petites améliorations en fin de parcours.

On y est, ou quasiment : les douze derniers États de l'Union européenne ont finalisé cet été la seconde version de leur plan stratégique national (PSN), déclinaison de la prochaine Pac (2023-2027) dans chacun d'eux. La Commission européenne devrait définitivement valider tous les plans d'ici octobre.

Pour la France, cette toute dernière ligne droite n'a pas modifié en profondeur un PSN que la Confédération paysanne a toujours critiqué et dont elle estime qu'il « reste largement insuffisant au regard des urgences et des enjeux majeurs qu'affrontent l'agriculture et l'alimentation ».

Mais ça a quand même un petit peu bougé du bon côté. Dans les derniers arbitrages du nouveau ministre de l'Agriculture, Marc Fresneau, quelques avancées sont à noter.

Dans son avis sur la nouvelle mouture du PSN, présentée le 1^{er} juillet, la Confédération paysanne « se félicite d'avoir obtenu l'introduction d'un troisième niveau dans les éco-régimes, destiné à l'agriculture biologique. Son montant s'élèvera à 30 euros l'hectare, ce qui n'est pas suffisant, mais nous revenons de loin car la FNSEA proposait une revalorisation à 2 euros ! »

De même, pour le syndicat paysan, d'autres avancées ont été obtenues sur la conditionnalité des aides de la Pac, notamment sur la couverture des sols en hiver, sur tout le territoire français, et le maintien des haies.

Sur l'aide additionnelle aux jeunes agriculteurs et agricultrices, la Confédération paysanne a aussi obtenu le maintien d'un paiement forfaitaire, avec transparence pour les Gaec ⁽¹⁾, un paiement « plus juste qu'une aide à l'hectare », « seule façon que toutes les jeunes paysan·nes bénéficient de ce paiement, quelle que soit la taille de leur ferme ».

Sur le soutien à l'activité pastorale, l'action du syndicat, coordonnée avec tous les acteurs pastoraux, « a permis de maintenir le niveau de reconnaissance actuel des surfaces pastorales les plus difficiles, qui sont particulièrement résilientes face aux aléas climatiques ».

Ces petites avancées sont bien réelles, à tel point que la FNSEA s'en insurge, exprimant dans son communiqué son « désaccord avec les arbitrages annoncés par Marc Fresneau », estimant que « le ministère perd en ambition et en fermeté » par rapport à la première proposition de PSN présentée par son prédécesseur, Julien Denormandie, mais revue après avoir été sévèrement critiquée par la Commission européenne.

Déséquilibre

Malgré ces petits acquis, pour la Confédération paysanne, le PSN français « maintient un déséquilibre institutionnalisé au profit d'une minorité, les plus grosses exploitations, et de l'agro-industrie ». De ce fait, « la France se prive pour cinq années supplémentaires des outils les plus puissants en faveur du revenu, de l'emploi paysan et de la transition agroécologique. » Et de rappeler que « ces outils peuvent être activés si la volonté politique est enfin présente : revalorisation du paiement redistributif sur les premiers hectares, plafonnement et dégressivité des aides, activation de l'aide "petit agriculteur", convergence immédiate et totale des aides et développement des mesures agro-environnementales et climatiques sur tout le territoire, pour encourager la transition de toutes les fermes. »

« Ces propositions, la Confédération paysanne continuera à les porter, tout comme celle de construire des aides à l'actif ou active, et non plus à l'hectare. » ■

 Sources : communiqué de presse du 1/7 et dépêches de presse

(1) Groupement agricole d'exploitation en commun.

Bio

Dans un rapport publié le 30 juin, la Cour des comptes met en exergue des études qui documentent une réduction substantielle de plusieurs maladies (cancers, diabète) chez les consommatrices et consommateurs réguliers de produits bio, de même que l'impact favorable de cette agriculture sur l'environnement. La Cour des comptes explique, en préambule, l'intérêt de ce mode de production : il « répond à de multiples enjeux, notamment environnementaux, sanitaires et économiques, portés par de fortes attentes sociales ». L'institution estime qu'une politique de soutien est totalement justifiée et nécessaire.

Bidon

L'étude commandée par les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique – et pilotée par l'Office français de la biodiversité (OFB) – pour rénover la Haute valeur environnementale (HVE) identifie un problème potentiel de « cohérence » entre la dénomination et l'ambition de l'appellation. Les cabinets d'étude Épices et Asca, missionnés par les ministères, y auraient présenté deux scénarios de réforme. Le moins ambitieux viserait 35 % des exploitations françaises certifiées d'ici cinq ans, mais les cabinets estiment que, si ce scénario était adopté, l'appellation de Haute valeur environnementale poserait un problème de « cohérence », qui supposerait d'en changer le nom. Principal argument : les pratiques y seraient seulement légèrement supérieures par rapport à la moyenne, loin de l'ambition du terme « haute valeur ». Or ce scénario serait le plus proche du référentiel adopté en Commission nationale de la certification environnementale (CNCE), le 30 juin.

Un chiffre

14 millions d'hectares : c'est la surface que nécessitent les produits que la France importe (soja, huile de palme, coton, fruits et légumes, viandes, cacao, café, bois...), soit l'équivalent du quart de sa surface agricole, selon une étude de Solagro publiée ce printemps (*La face cachée de nos consommations*).

ÉCOBRÈVES

Guère d'eau

Dans la nuit du 9 au 10 août, deux mégabassines, réserves d'eau alimentées par pompage de la nappe phréatique, ont été plus ou moins démantelées en Vendée. Les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement « *condamnent avec fermeté* ». Une enquête de la gendarmerie est en cours. L'action a été revendiquée par un groupe s'appelant Rivières en colère qui demande l'arrêt des bassines : « *Nous sommes des millions à vivre directement les conséquences du réchauffement, à voir nos rivières s'assécher, et nous sommes prêts à passer à l'action.* »

Eaux usées

Une alternative aux bassines ? La première pierre de l'unité d'affinage du programme Jourdain, projet « *pionnier* » d'utilisation d'eaux usées traitées à des fins domestiques, a été posée en juillet aux Sables-d'Olonne (Vendée). À partir de 2023, cette unité réceptionnera les eaux usées traitées par la station d'épuration de la ville, pour le moment rejetées dans l'océan. Seront éliminés pesticides, composés pharmaceutiques et autres micropolluants, afin de fournir de l'eau à un département qui dépend aujourd'hui à 90 % des eaux de surface conservées dans des retenues. Pour la Confédération paysanne départementale, « *un rééquilibrage des utilisations des nappes du sud-Vendée serait bien moins onéreux* », qui irait « *de pair avec une maîtrise de l'urbanisation et des pratiques, agricoles ou non, afin d'améliorer et économiser l'eau en Vendée.* »

Trop d'eau

Début août, pendant que l'Europe étouffait et se desséchait, la Corée du Sud se noyait. Le pays n'avait pas connu de telles pluies depuis au moins 115 ans. À Séoul, la capitale, les précipitations par heure ont dépassé le record de 118,6 mm, établi il y a 80 ans. Chez le voisin, en Corée du Nord, ces déluges surviennent dans les campagnes alors que le pays a reconnu déjà faire face à une « *situation alimentaire tendue* ».

Salmonelle Une nouvelle réglementation inadaptée aux petits élevages

Le ministère de l'Agriculture devrait rendre en septembre un projet de révision de la réglementation relative à la salmonelle en élevage de volailles. Ce projet inquiète les petits élevages de poules pondeuses. Ce qu'explique Sophie Guillon, éleveuse en Isère.

 Propos recueillis par **Benoît Ducasse**

Pourquoi une révision de la réglementation ?

La France se serait fait épingleur par la Commission européenne car le taux de tests positifs dans les élevages de poules pondeuses a dépassé le seuil de 2 %, ce qui motiverait cette révision. Dans les élevages de plus de 250 poules, nous devons réaliser 4 tests par an, certains faits par notre vétérinaire référent, d'autres en autotest. Les prélèvements sont effectués dans l'environnement des volailles, le plus souvent dans les litières et non sur les œufs qui sont pourtant les produits consommés. Or la salmonelle est une bactérie naturellement présente dans les élevages, elle est même partout dans notre environnement. Il est donc normal d'en trouver lors de ces tests, ce qui ne dit rien de ce qui est mangé.

 Une vidéo (9 mn), du réseau des Amaps Aura, dans laquelle intervient Sophie Guillon : urlz.fr/iMMA

NB : 6 500 cas par an de salmonellose sont diagnostiqués en France. Les symptômes sont ceux d'une bonne gastro, mais attention aux personnes fragiles. La salmonelle est détruite par la cuisson des œufs au-dessus de 65 °C. Les cas médiatisés en début d'année relèvent de la consommation de produits agro-industriels (pizzas et chocolats).

Qu'est-ce qui inquiète les petits élevages ?

Comme souvent, une réglementation inadaptée à ce qu'ils sont. Le plus grave est la suppression du test de contrôle, quasi actée. Jusque-là, quand un élevage était testé positif, on pouvait refaire un prélèvement de contrôle. La salmonelle étant naturellement çà et là dans la nature, le plus souvent avec un nouveau prélèvement on ne la trouvait plus et tout rentrait dans l'ordre. Mais l'administration n'en veut plus car ce ne serait pas conforme aux textes européens, qui n'ont pourtant pas changé... La Confédération paysanne demande le maintien du test de contrôle.

Car les conséquences sont lourdes. Quand un élevage est reconnu positif, on ne peut plus vendre ni œufs, ni volailles. Les gros élevages étant signataires d'une charte sanitaire nationale, l'abattage de leurs poules est indemnisé par l'État. Mais pour signer la charte, il faudrait faire beaucoup de travaux pour atteindre les normes exigées, ce qui coûte cher. Les petits élevages ne

peuvent se le permettre. S'ils sont testés positifs, ils doivent trouver un abat-toir qui prenne leurs bêtes, ce qui est difficile, ou les tuer à la ferme, ce qui est traumatisant dans ce contexte. L'abattage, le protocole d'assainissement à suivre, l'achat des nouvelles poules, la remise en production, tout est à leurs frais. Nous demandons que la nouvelle réglementation oblige les services de l'État à assumer l'abattage pour tous les élevages qui y seraient contraints et leur indemnisation.

D'autres points de vigilance ou revendications ?

Nous espérons obtenir que le seuil du nombre de volailles pour l'application de la réglementation soit maintenu à 250 poules, des représentants des interprofessions demandant qu'il soit abaissé à 50.

La nouvelle réglementation introduirait aussi la vaccination des volailles, pratiquée dans certains pays européens. Mais, pour l'instant, les élevages hors charte sanitaire n'y auraient pas accès. Nous demandons qu'ils puissent y accéder s'ils le souhaitent.

Nous demandons aussi que les prélèvements pour les tests soient effectués sur les œufs, et non dans l'environnement. L'administration prétend que ce serait plus compliqué, qu'il faudrait un échantillonnage suffisant, au moins 40 œufs... Bref, elle n'y est pas favorable, et pourtant ce serait plus rationnel.

Les discussions sont souvent pénibles. Les petits élevages ne sont pas écoutés, on a l'impression d'être pris pour des irresponsables, pas pro, inconséquents au regard de la santé des autres. Alors que personne ne meurt de manger nos œufs, que nos clientes et clients sont contents, que nous savons comment fonctionnent nos élevages, en équilibre avec leur milieu naturel. Un mode d'élevage loin des réglementations technocratiques inadaptées. ■

Grippe aviaire Un plan conçu par et pour les opérateurs des filières longues

Le 29 juillet, le ministère de l'Agriculture et les représentant-es des filières concernées ont finalisé le plan visant à relancer la production de volailles en France, après l'épisode de grippe aviaire 2021-2022. Un plan contre l'élevage plein air.

Les 7 « fiches actions 2022 » dévoilées fin juillet doivent compléter la « Feuille de route Influenza aviaire 2021 ». Elles ne font pas consensus, il s'en faut. La Confédération paysanne et le Modéf dénoncent les méthodes du ministère : « À aucun moment, nous n'avons été associés à la conception de ces fiches. »

Les deux syndicats ne valident donc pas ces fiches en l'état : « Conçues par les opérateurs des filières longues, elles répondent aux intérêts économiques de ces filières et passent complètement à côté de l'enjeu sanitaire que nous impose le virus en passe de devenir endémique. La claustration va rester la norme alors qu'elle n'a pas empêché les quelque 1 400 foyers et 20 millions d'animaux abattus. »

La Confédération paysanne et le Modéf ont pourtant apporté leur contribution pour permettre aux élevages plein air d'exister aux côtés des modèles industriels. Ils demandaient que les analyses de risque soient adaptées à chaque élevage et permettent ainsi des adaptations aux règles de biosécurité. Ils demandaient aussi l'introduction de mises à l'abri alternatives aux bâtiments pour respecter les conditions de l'élevage plein air, et l'évaluation de la résistance génétique de certaines races rustiques aux virus. Des propositions balayées d'un revers de main.

L'injustice des indemnisations

Sur le terrain, les sites d'accoupage ayant été touchés par l'épizootie de 2021-2022, les filières avicoles font face à une pénurie de jeunes animaux : canetons, mais aussi pintadeaux et poulettes prêtes à pondre. Les élevages ne peuvent pas tous remettre d'animaux en place et se retrouvent réduits, voire vides. Les indemnisations sont donc cruciales ⁽¹⁾, mais de nombreuses injustices apparaissent.

Les dispositifs en vigueur l'année dernière ont été reconduits : le dis-

positif « I1 » couvrant la mortalité et l'abattage des troupeaux et le « I2 » qui dédommage à 100 % et sur 150 jours supplémentaires les éleveurs et éleveuses qui n'auront pas pu remettre en place tous les lots habituels du fait de la pénurie.

Cette année, face à cette situation inédite, le ministère a ajouté un troisième niveau d'indemnisation, source d'injustices. Ce niveau « I3 » crée une indemnisation supplémentaire à 50 % sur 120 jours de plus pour pallier la pénurie. Concerté avec les seules interprofessions, ce dispositif exclut les élevages situés en zone indemne, en filières courtes comme longues, qui n'ont pas pu remettre en place leur production faute d'approvisionnement et de disponibilité.

Deuxième injustice : les interprofessions et les chambres d'agriculture du Gers, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées ont rédigé un « Plan Adour » destiné aux élevages en filières longues. Il impose un vide sanitaire du 15 décembre au 15 janvier dans 68 communes, identifiées comme « très denses », en échange d'une indemnisation, non pas à 50 % mais à 100 %. Les élevages du secteur mais hors des communes identifiées ne pourront pas bénéficier de cette indemnisation à 100 %.

Enfin, rien n'est prévu pour indemniser les élevages de zones pourtant à fort risque, comme la Chalosse, qui ont fait le choix, en responsabilité, de décaler leur planning de production et de baisser leur densité.

Le nouveau dispositif d'indemnisation crée donc des disparités entre territoires et entre élevages. Pire : en instaurant un zonage communal sans limiter les transports entre les différents secteurs, il n'empêchera pas la diffusion du virus dans le Sud-Ouest.

Quoi qu'il en soit, la Confédération paysanne reste mobilisée pour la défense de l'élevage de volailles plein air. ■

 Source : communiqués des 29/7 et 4/8

(1) Au 29 juillet, les indemnisations 2021-2022 représentaient « une enveloppe globale de près de 800 millions d'euros d'aides économiques et 300 millions d'euros estimés sur le volet sanitaire », selon le ministère de l'Agriculture.

Colombie (1)

« L'État achètera les terres que les grands propriétaires ne peuvent plus valoriser », a annoncé la nouvelle ministre de l'agriculture colombienne, Cecilia Lopez. Principal objectif : remettre en culture 7 millions d'hectares de terres agricoles sur les 43 que compte le pays. La vente des terrains sera encouragée par des nouvelles taxes qui pénaliseront les terres non productives. Bémol : selon la ministre, les surfaces libérées permettraient de produire plus de soja ou de maïs (pas forcément dans un objectif de souveraineté alimentaire). La « réforme agraire », a rappelé Cecilia Lopez, faisait partie de l'accord de paix de La Havane signé en 2016 entre le gouvernement et les Farc.

Colombie (2)

Le président colombien Gustavo Petro a proposé, dans son discours d'investiture le 7 août, de créer un fonds international pour protéger l'Amazonie, en proie à la déforestation. Il a suggéré à la communauté internationale de réduire la dette extérieure au profit du financement d'actions « pour sauver et restaurer nos forêts ». « Si le FMI aide à transformer la dette en actions concrètes contre la crise climatique, nous obtiendrons une nouvelle économie prospère et une nouvelle vie pour l'humanité », a-t-il expliqué. Petro a notamment fait campagne en promettant de freiner la déforestation de l'Amazonie, dont l'écosystème est crucial pour absorber les gaz à effet de serre.

Chine

Le démarrage doit être en cours, il était annoncé pour fin août. La Hubei Zhongxinkaiwei Modern Farming Co. Ltd., une société chinoise, a pour ambition d'élever 600 000 cochons dans une méga ferme-usine de 26 étages, en deux bâtiments, près de la ville d'Ezhou. Soit 400 000 mètres carrés équipés de machines d'alimentation automatisées et de systèmes de filtration et de désinfection de l'air, pour une production de 54 000 tonnes par an de porc dans chacun des deux bâtiments.

ÉCOBRÈVES

Pays Bas

Le 4 juillet, des milliers d'agriculteurs ont violemment manifesté aux Pays Bas contre le projet de gouvernement (droite libérale) de réduire de moitié les émissions d'azote d'ici à 2030. 24,3 milliards d'euros sont pourtant prévus pour y arriver. Mais la résistance au changement est forte dans un pays où l'agriculture industrielle a poussé loin le bouchon, au détriment d'un environnement qui n'en peut plus. Les manifestants ont bloqué routes et accès aux supermarchés qui évaluent leurs pertes à « des dizaines de millions d'euros ». Pour les agriculteurs mobilisés via les réseaux sociaux, le plan gouvernemental signifierait une baisse de 30 % du bétail national.

Cigéo

Le projet Cigéo, à Bure (Haute-Marne) a été déclaré d'utilité publique le 8 juillet. Il est destiné à stocker les déchets les plus radioactifs dans la couche géologique profonde. La déclaration d'utilité publique permet à l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra) de procéder aux expropriations. 3 100 hectares de terres agricoles et de forêts sont concernés. 23 organisations, dont la Confédération paysanne, dénoncent « un passage en force » alors que « le dossier de demande d'autorisation de création n'a même pas encore été déposé ». Il le sera « d'ici à la fin de l'année », selon l'Andra. On n'est pas à quelques mois près : les déchets radioactifs sont censés rester là des milliers d'années.

Espace

En juin, deux sociétés, la belgo-allemande ConstellIR et l'américaine EarthDaily Analytics, ont annoncé vouloir lancer chacune, en 2024, une constellation de satellites dédiés à l'agriculture. ConstellIR aurait levé les fonds nécessaires à la construction des satellites, mais cherche de nouveaux financements pour améliorer « la pertinence de l'information » fournie et ainsi « permettre une gestion intelligente de l'agriculture dans l'esprit du Green deal européen, mais aussi du dernier rapport du Giec ». On est sauvés.

Sécheresse On n'entend plus chanter les oiseaux en alpage

Comme partout cette année, la sécheresse chamboule tout et entraîne de graves dommages. Milieux fragiles et souvent difficiles d'accès, les alpages sont particulièrement touchés par le changement climatique. En cas de problème, on ne peut pas toujours y improviser des plans B.

 **Fanny Demarque**, bergère et **Céline Berthier**, éleveuse

 Les autrices conseillent la lecture de *Carnet de bergères*, de Marion Poinssot et Violaine Stenmann (éditions Le pas d'oiseau, 2019). Loin des clichés, ces deux bergères vous plongent dans leur univers à travers leurs chroniques. C'est beau, difficile, revendicatif et poétique.

(1) La couchade est le lieu où les brebis dorment.

Dès le début de l'été dans les alpages, le paysage ressemble à un mois de septembre. L'herbe est clairsemée, jaunie, et n'a pas poussé du tout à certains endroits. Normalement, depuis ma cabane, j'entends le bouillonnement des torrents, mais cette année la montagne est silencieuse, il ne reste qu'un filet d'eau. Il y a moins d'insectes, et le chant des oiseaux se fait plus rare.

L'herbe manque. « On a descendu les chèvres avec trois semaines d'avance, le quartier d'août était grillé, il n'y avait rien à manger », raconte Alison, bergère à la Roche-des-Arnauds, dans les Hautes-Alpes. Son cas n'est pas isolé : dans de nombreux alpages la période de pâture a été raccourcie. La fonte des neiges n'a pas fourni suffisamment de réserves pour démarrer la pousse. Sur mon alpage des Écrins, il est tombé cet hiver seulement 2 mètres de neige, contre 18 en moyenne il y a dix ans. Idem au Pays basque et dans les Alpes du Nord. « L'herbe, là-haut, c'est du foin, et il n'y aura rien à manger en redescendant cet automne », dit Thierry de son alpage au pied du Mont Blanc. Soit on descend les bêtes plus tôt, mais il n'y a pas de foin ni d'herbe en bas non plus, soit on fait surpâturer. Si cela permet de garder les troupeaux plus longtemps sur une saison, l'impact sur la ressource est catastrophique sur le long terme.

Lié au manque d'herbe, il faut faire face au manque d'eau pour abreuver les troupeaux, les chiens de conduite et de protection, et pour la vie quotidienne des bergères. « D'habitude, il y a de l'eau partout et tout le temps sur mon alpage : cette année les ruisseaux et même les zones marécageuses ont disparu. Le torrent qui coulait à gros bouillon est tellement réduit qu'on voit la roche au fond de son lit », constate Hélène, bergère en Isère.

Quand les points d'eau habituels sont à sec, et en absence de rosée, il faut mener les troupeaux beaucoup plus loin, parfois les abreuver tous les deux ou trois jours seulement. Les brebis suitées (celles suivies de leurs petits) se tarissent prématurément, les agneaux en pâtissent. Le passage répété des troupeaux vers des points d'eau restreints entraîne une forte érosion, soulevant beaucoup de poussière, entraînant des problèmes respiratoires. Quand le loup n'était pas là, on pouvait laisser dormir les troupeaux plus loin des cabanes, en couchades libres⁽¹⁾, les bêtes faisaient moins d'allers-retours et profitaient plus de la rosée. Dans le Dévoluy (Hautes-Alpes), Thomas n'a aucun point d'eau, il doit jongler avec la rosée et des horaires décalés quand c'est possible. Pour sa vie quotidienne et abreuver ses chiens, il doit se débrouiller avec 600 litres d'eau héltreuillés en début de saison.

Une situation tendue

Pour les troupeaux laitiers, la situation est tout aussi tendue. Au Pays basque, Yann et Salomé ont dû descendre leur troupeau de brebis Manech tête noire trois semaines plus tôt que prévu : sans eau à la source, impossible d'utiliser la machine à traire, ni de faire de fromage. Quel est l'avenir de ces alpages ? Faut-il investir dans des cabanes et des fromageries sans être sûr de pouvoir les utiliser dans l'avenir ?

La situation est d'autant plus absurde dans les zones touristiques, comme les stations de ski. On y voit les troupeaux en souffrance et la montagne se dessécher tandis que les aménagements de loisirs, les constructions de bassines pour les canons à neige, les tours en hélicoptère pour admirer le paysage, les travaux de terrassement des pistes, les constructions de milliers de cages



© Marie Husson, bergère

dorées pour touristes se poursuivent comme si de rien n'était. L'amour de la montagne est ensuite vanté sur de grands panneaux publicitaires. Mais comment peser face aux milliards d'euros de chiffre d'affaires que génère l'industrie du tourisme en montagne ? Les communes prioriseront-elles les alpagistes pour l'accès à la ressource en eau ? L'Office national des forêts (ONF) permettra-t-il de pâturer dans les forêts les années exceptionnelles ?

Face à l'urgence, on improvise comme on peut. Pour s'adapter à la situation, il faut pouvoir compter sur l'entraide. Hélène a pu abreuver ses brebis suitees en début d'alpage grâce aux habitant-es du hameau d'à côté qui lui ont permis de pomper dans la réserve d'eau du village, elle a ainsi pu éviter leur tarissement.

Dans les alpages accessibles par piste, les éleveurs et éleveuses font des allers-retours avec des tonnes à eau. D'autres anticipent, en pompant au printemps dans des cavités rocheuses alimentées par la fonte des neiges pour remplir d'énormes poches d'eau. Thierry s'est ainsi fait aider par sa commune en Haute-Savoie pour financer une poche de 600 m³, pour

ses vaches. Pour Vincent, berger dans les Alpes-de-Haute-Provence, il est urgent d'anticiper ces questions et de développer des infrastructures utilisées depuis longtemps comme des impluviums, bassins creusés pour recueillir les eaux de pluie. Mais cette année, l'évaporation astronomique limite la quantité d'eau stockée dans ces bassins. D'après l'Ademe, sur certains alpages de la Drôme sont mis en place sur les impluviums des couvertures flottantes contre l'évaporation, comme des filets.

L'incontournable savoir-faire des bergers et des bergères

L'essence du pastoralisme, c'est de s'adapter au milieu. Pour cela, le savoir-faire des bergers et bergères est incontournable : mener les bêtes en minimisant le stress, optimiser la ressource en ajustant les plans de pâturage pour faire manger en premier les quartiers qui sèchent le plus vite et préserver ce qui peut tenir encore un peu pour la suite, valoriser des zones très escarpées et difficiles d'accès... Ce sont les mieux placées pour définir les aménagements les plus pertinents. Pourtant, la plupart des bergers déplorent que les dé-

 Près du col de la Croix-Haute, entre l'Isère et la Drôme, début août.

cisions se prennent sans qu'elles soient consultées. Matthias a, par exemple, sur son alpage un nouvel impluvium hors du biais ⁽²⁾, il est très difficile d'y mener les brebis.

Pour profiter du savoir-faire des bergères et des bergers, encore faut-il qu'elles puissent rester plusieurs années sur le même poste. Or le turn-over est aujourd'hui trop rapide, en grande partie à cause de mauvaises conditions de travail et de logements précaires. La convention collective n'est pas toujours respectée. Le temps de travail rémunéré n'est que de 7 h 20 par jour, alors qu'il s'étend en réalité du lever au coucher du soleil.

L'économie pastorale arrive peut-être à un tournant sur certains alpages : modifier les dates de montée et descente des troupeaux, monter moins de bêtes pour éviter le surpâturage d'une ressource fragilisée, trouver de nouvelles pâtures en explorant des zones difficiles d'accès ou très exposées à la prédation, reconsidérer la technicité des métiers de bergers, reconnaître leur travail à sa juste valeur... Collaborer pour trouver ensemble les meilleures solutions. ■

(2) Le biais est la direction que prend le troupeau durant la garde.

Loup Anticiper pour protéger

Le loup est désormais presque partout en France : l'anticipation des moyens de protection est indispensable.

9 départements français étaient concernés par des attaques de loups en 2010 ; la situation en 2021 est édifiante, avec des attaques dans 45 départements. Des loups erratiques ont été observés ces derniers mois en Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire et Centre Val-de-Loire. Toutes les régions seront concernées dans les dix ans à venir.

En 2019, la Confédération paysanne a obtenu la mise en place du Cercle 3, un dispositif qui permet aux éleveurs et éleveuses sur les fronts de colonisation d'anticiper l'arrivée des loups ⁽¹⁾. Il permet ainsi l'organisation de réunions d'information et de formations, la mise en place et le suivi des chiens de protection et, éventuellement, des études de vulnérabilité des fermes. Dans ce contexte, tout est pris en

 **Annabelle Würbel**, éleveuse dans la Drôme

(1) Le Cercle 3 du « Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage » correspond aux zones possibles d'expansion géographique du loup.

(2) L'éthologie est la « science des mœurs ». Elle s'intéresse aux comportements des animaux dans des conditions de vie données.

charge, y compris l'achat et l'entretien des chiens.

L'anticipation des moyens de protection est indispensable. On ne peut pas laisser les éleveuses et les éleveurs dans la même situation qu'il y a 30 ans, lors du retour du loup en France, alors que nous disposons aujourd'hui d'outils et d'une certaine expérience.

Le chien est le moyen de protection le plus efficace. Il naît en bergerie et évolue avec le troupeau dès son plus jeune âge. Il faut un minimum de deux ans pour que le chien soit apte à protéger le troupeau.

Notre demande d'anticipation est souvent caricaturée par d'autres organisations comme une forme d'acceptation du loup, mais nous sommes aujourd'hui face à une réalité à laquelle on ne peut répondre avec des postures de principe.

Les élevages alpins qui refusaient les moyens de protection sont aujourd'hui équipés. On ne peut plus se voiler la face : le loup est là et la prédation à grande échelle géographique ne fait que commencer. Nous avons le devoir d'informer les éleveurs et éleveuses, et de les former pour limiter l'impact sur les troupeaux, mais aussi l'impact psychologique que cela implique. Il n'y a pas d'élevages plus sensibles que d'autres.

En 2022, 50 départements sont concernés par cette politique de protection des troupeaux, dont 6 pour la première fois : Allier, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Garonne et Haute-Vienne. Malgré les demandes de la Confédération paysanne, 9 autres n'ont pas bénéficié des dispositifs du Cercle 3 : Lot, Charente, Vienne, Indre, Cher, Loiret, Seine-et-Marne, Marne et Aisne. Nous savons pourtant que ces départements seront concernés à court terme. Le Lot subit déjà de nombreuses attaques ces dernières semaines, sans aucune anticipation.

Anticiper l'arrivée des loups nécessite de :

- s'informer et se former à l'éthologie de l'animal ⁽²⁾, améliorer la détection de l'espèce par la reconnaissance des indices (formations du Réseau Loup Lynx de l'Office français de la biodiversité) ;
- se former à la mise en place de chiens de protection (réseau chien de protection de l'Institut de l'Élevage) ;
- s'assurer que la Louveterie, l'institution habilitée pour l'élimination des loups, dispose de moyens suffisants, humains et matériels (caméras thermiques), pour intervenir sur un tir de défense dans le département. ■

Quelques données

- Le bilan du suivi hivernal de la population de loups en France évalue, en sortie d'hiver 2021-2022, une présence de 921 loups, avec une fourchette de 826 à 1016 loups.
- 145 zones de présence permanentes.
- 23 « zones de présence à confirmer », dont 8 nouvelles zones (parmi lesquelles le sud du Tarn et l'est de l'Ar-dèche).
- Conformément au plafond de 19 %, le nombre maximal de loups pouvant être prélevés en 2022 passe de 118 à 174 individus.
- Malgré la hausse du nombre de loups, on note une légère baisse de la prédation en France, avec 3 537 constats indemnisés ou en cours d'indemnisation, contre 3 670 en 2020.

 C'est en 1992 que le retour du loup a été constaté en France, avec l'observation d'un premier couple dans le parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes). Depuis, les loups se dispersent : on a constaté l'an dernier des attaques dans près d'un département sur deux.



Plus fort·es avec nos Ami·e·s !

Les Ami·e·s de la Confédération paysanne fêteront l'année prochaine leurs 20 ans ! L'anniversaire sera célébré en juillet 2023, sur le plateau du Larzac qui a vu naître l'association ⁽¹⁾.

20 ans de luttes se sont écoulés : contre les OGM avec les faucheurs volontaires, contre la ferme-usine des mille vaches pour dire non à l'industrialisation de l'agriculture, contre les grands projets inutiles consommateurs de terres agricoles. C'est aussi 20 ans de revendications pour soutenir l'agriculture paysanne : changer la politique agricole commune (Pac), reprendre la main sur notre alimentation, vouloir un million de paysans et paysannes en France pour que la terre redevienne nourricière.

Les Ami·e·s, c'est une association de citoyen·nes, non paysan·nes, qui

pensent que l'agriculture paysanne est la plus à même d'assurer une alimentation choisie et de qualité pour tou·tes, de garantir un revenu décent aux paysan·nes qui la pratiquent, de transformer le système de l'alimentation (production, transformation, distribution), de maintenir des territoires vivants, de lutter contre le dérèglement climatique et de préserver la biodiversité et le vivant dans son ensemble... Nous réunissons celles et ceux qui adhèrent aux principes de l'agriculture paysanne et partagent le projet de société porté par la Confédération paysanne (répartition, transmissibilité, respect de l'environnement, autonomie, qualité des produits, développement local).

En 2022, les Ami·e·s de la Confédération paysanne ont lancé un défi à leurs adhérent·es et aux paysans

et paysannes : recruter chacun·e trois personnes pour qu'elles adhèrent à l'association. Les Ami·e·s ont besoin de nouvelles forces vives pour se renforcer. Faire connaître l'association, son activité de soutien aux combats de la Confédération paysanne, constitue un enjeu fort. Les citoyen·nes sont de plus en plus conscient·es des abus de l'agriculture conventionnelle et industrielle. Les récents scandales de Buitoni, dont la consommation de pizzas a conduit à la mort de deux enfants, et de Ferrero, dont les chocolats ont entraîné une dizaine d'hospitalisations infantiles, sont là pour nous le rappeler.

Le défi est lancé : à nous toutes et tous de le relever. Rejoignez-nous si vous n'êtes pas paysan·ne, ou, si vous l'êtes, invitez à nous rejoindre ! ■

 Le conseil d'administration des Ami·e·s de la Confédération paysanne

(1) Lors du grand rassemblement Larzac 2003, du 8 au 10 août 2003, auquel avaient participé près de 300 000 personnes.

lesamisdelacnf.org



Informer

Dans les Hauts-de-Seine, les Ami·e·s de la Confédération paysanne animent, notamment, des soirées-débats.

À Rueil-Malmaison, un collectif d'associations s'intéresse aux sujets liés à la transition écologique et sociale, et tout naturellement nous avons proposé une soirée pour parler d'agriculture paysanne autour du film *Tous au Larzac* ⁽¹⁾. En 2013, nous avons participé aux journées d'été des Ami·e·s de la Conf' organisées sur le plateau du Larzac pour fêter les dix ans de la création de l'association sur ce site emblématique. Les événements relatés dans le film étant mal connus de nos Ami·es, ce fut l'occasion de les informer.

Cette lutte pour conserver les terres se poursuit aujourd'hui sous d'autres formes, également avec le soutien

de personnes extérieures au monde agricole.

Désormais, il faut lutter contre divers grands projets qui artificialisent les terres, contre la course à l'agrandissement des fermes qui freine les installations de nouveaux paysans et paysannes. Il faut dénoncer les fausses solutions, comme la construction des méga bassines pour la culture de maïs intensive, quand l'agriculture paysanne apporte, elle, de vraies solutions en recherchant plus d'autonomie sur les fermes, en offrant plus d'emplois porteurs de sens. Les gens sont touchés par l'argumentaire autour du slogan « l'agriculture paysanne refroidit la planète » qui signifie que

 **Cécile et Jean-Marc Berthaud, Ami·e·s de la Conf'**

⁽¹⁾ Un film de Christian Rouault (2011) qui retrace la lutte historique du Larzac, dans les années 1970 : urlz.fr/iIWI

le modèle agricole paysan permet d'émettre moins de CO₂, de mieux préserver la vie des sols et d'utiliser moins d'eau.

Pour soutenir ces pratiques vertueuses, à nous de faire des choix dans nos achats alimentaires, en favorisant les circuits de vente directe, les magasins spécialisés ou de producteurs en agriculture paysanne. À Rueil, un collectif anime des parcelles de jardin partagé et met en place du maraîchage urbain, avec deux emplois et des bénévoles. Et certain·es s'approvisionnent régulièrement, en direct, auprès d'un groupement de paysan·nes normand·es qui a su tisser un réseau fidèle de partenaires en région parisienne. ■

Agir en réseaux

Les Ami·e·s entendent renforcer les liens et travailler avec d'autres structures.

Nous vivons une période historique. L'insoutenabilité du système actuel ne peut plus se cacher derrière les grands discours. La quête dogmatique de la croissance à tout prix doit cesser. Nous devons bifurquer pour assurer l'habitabilité sur terre. Si les gouvernant·es, les élites économiques et financières s'y refusent, nous, citoyen·nes, devons reprendre la main, faire entendre nos voix.

Aux Ami·e·s de la Confédération paysanne, aux côtés du syndicat, nous défendons l'agriculture paysanne. Parce qu'elle répond aux enjeux contemporains, aux besoins humains autant qu'aux préconisations du Giec ⁽¹⁾.

D'autres structures agissent avec conviction, au niveau national et dans les territoires, pour un changement de paradigme. C'est en travaillant ensemble que nous pourrions faire

 **Mathieu Valeur, Ami de la Conf' en Île-de-France.**

⁽¹⁾ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
⁽²⁾ urlz.fr/fRse
⁽³⁾ Plus jamais ça est né en janvier 2020 de la volonté de syndicats (dont la Confédération paysanne) et d'associations environnementales de changer les termes du débat et de défendre une vision profondément sociale et environnementale de notre société : plus-jamais.org

advenir ce changement. Face au désengagement et, j'ose le dire, à la corruption du système qui édicte les règles du jeu, il n'y a plus de temps à perdre.

Dans notre quotidien associatif, souvent la même problématique : nos limites en termes de moyens financiers et humains. Mais aussi la même ambition de faire pour le bien, pour le vivant, pour la coopération des un·es avec les autres, pour la solidarité des un·es envers les autres. Ainsi se présentent des occasions où des convergences se créent. Ici une élection nationale, là une mobilisation contre un projet inutile (un méthaniseur XXL, une méga bassine, une autoroute...). Ou une campagne pour faire connaître la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes ⁽²⁾. Autant d'occasions pour unir nos forces, nos compétences et nos réseaux.

Autant de maillons essentiels ! Certes, nous avons parfois des points de friction, des désaccords, mais sur le fond, nous voulons le progrès de l'humanité et la préservation des écosystèmes.

L'année prochaine, les Ami·e·s fêteront leurs 20 ans. Les fondations sont posées et l'édifice continue à se construire. Pour cela, nous devons être plus nombreux et nombreuses. D'où le défi lancé : nous engageons des actions pour faire grandir la famille, faire pousser les dynamiques locales, accueillir des plus jeunes, poursuivre les combats. Au-delà, renforcer nos liens avec d'autres structures nous rendra plus fort. La Conf' montre la voie avec le collectif Plus jamais ça ⁽³⁾. À nous d'en faire autant : « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ». ■

Soutenir

Soutien historique de la lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, les Ami-e-s de la Conf' suivent toujours les projets sur place.

Les Ami-e-s de la Conf' sont représentés à la coordination des organisations en soutien aux projets de la Zad. Une quinzaine d'organisations en font partie. Les Ami-e-s gèrent le budget qui est un reliquat de la lutte. Cela a permis d'acheter du matériel pour des événements et de participer au financement d'un verger collectif, « les pommes libres ».

La Zad reste un territoire d'expérimentation de vie collective. Plusieurs groupes sont actifs et impliqués sur le territoire. Tous les mois, l'Assemblée des usages (AGU) se réunit pour débattre de l'actualité de la zone (usage agricole et foncier, habitat).

Une quinzaine de projets agricoles sont en place, sur 450 hectares. Certains vendent leurs productions à l'extérieur, d'autres sont plus orientés vers le ravitaillement de la Zad (Sème ta Zad) et l'approvisionnement d'autres luttes (la Cagette des terres). Des activités liées à l'agriculture ont aussi trouvé leur place : une conserverie (à la Noë verte), une brasserie, deux boulangeries.

D'autres projets se sont développés pendant les années de lutte et durent, tels la bibliothèque du Taslu qui invite souvent des auteurs et autrices, et organise des débats, l'Ambazada qui est une ouverture et un écho des

 **Anne Aubry,**
Amie du Morbihan.

(1) encommun.eco
(2) On peut suivre l'actualité de la Zad sur : zad.nadir.org

autres luttes, les Sentiers de Camille qui proposent des itinéraires de randonnée, les Naturalistes en lutte qui veillent sur la biodiversité, un atelier de sérigraphie, un atelier du cuir, une forge, ou encore Abracadaboïs qui s'occupe des espaces boisés, de la graine à la planche, débarde en traction animale et organise des chantiers-écoles.

Un problème reste épineux, celui de l'habitat. Des réunions sont organisées avec le conseil départemental de Loire-Atlantique, le préfet, les communes concernées, mais difficile de faire rentrer dans des cases

administratives l'habitat dispersé et hors normes de la Zad. Le fonds de dotation « La terre en commun »⁽¹⁾ a déjà pu acheter l'Auberge des Q de plomb et sécuriser ainsi la pérennité de ce lieu gastronomique et convivial.

Il faut aussi citer divers événements incontournables : l'anniversaire de l'abandon du projet (janvier 2018), le rassemblement d'été Zadenvies, début juillet, suivi de la « semaine intergalactique », des portes ouvertes, des chantiers participatifs... La Zad est un territoire engagé et accueillant qui bouillonne d'activités⁽²⁾. ■

 Les Ami-e-s sont souvent aux côtés de la Confédération paysanne lors des actions et manifestation du syndicat, ici contre les méga bassines dans le Poitou.



@Andréa Blanchin

Les Ami-e-s, comment ça marche ?

L'association compte aujourd'hui près de 1600 membres, réparti-es dans toute la France et parfois réuni-es sous la forme d'associations locales ou groupes locaux. Son siège se trouve à Bagnolet aux portes de Paris, aux côtés des bureaux du syndicat, de la Fadear, de Solidarité paysans et de La Via Campesina (depuis l'automne 2021).

Nous pouvons compter sur le soutien de nos adhérent-es et sur celui, plus ponctuel, de donatrices et donateurs, qui permettent

de fonctionner en toute indépendance et de financer deux postes salariés : Jean-Pierre Edin (mi-temps) et Lucile Alemany (temps plein). Organisée en commissions thématiques (internes, de fond et d'autres plus éphémères), l'association s'efforce d'apporter son soutien en participant aux luttes menées par la Conf', en organisant des événements militants (cinés-débats, Semaine de l'agriculture paysanne dans les universités, conférences...), et en

contribuant aux campagnes et plaidoyers : lors des différentes élections nationales, par notre participation à la plateforme Pour une autre Pac, au collectif Objectif Zéro OGM ou au collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation, dans le cadre de notre campagne Décidons de notre alimentation ! Les commissions sont les moteurs des activités de l'association et sont ouvertes à tou.tes les adhérent-es : n'hésitez pas !

Mobilisé·es contre l'agriculture industrielle et pour le revenu paysan

Les Ami·e·s de la Conf' des Hauts-de-France sont de toutes les luttes contre le développement de l'agriculture industrielle.

Depuis 2012, Les Ami·e·s de la Confédération paysanne des Hauts-de-France ont montré leur réactivité avec leur mobilisation auprès du syndicat, notamment contre le développement de l'élevage industriel de porcs et de vaches ⁽¹⁾.

Puis nous nous sommes retrouvés nombreux et nombreuses pour soutenir les mobilisations contre des élevages intensifs avicoles ⁽²⁾, contre des projets démesurés de méthanisation (à Bailleul, Lillers et Frévin-Capelle), de golf (à Sangatte), contre l'implantation d'une usine de frites surgelées impliquant la production intensive de pommes de terre en Flandres (Saint-Georges-sur-l'Aa), contre l'accaparement et l'artificialisation des terres agricoles pour des en-

trepôts logistiques en région lilloise, contre la « serre tropicale » Tropicalia à Rang-du-Fliers.

Nous participons également à des enquêtes publiques (méthaniseurs à Waemers-Cappel et à Worhmout). Nous sommes aussi présent·es aux Marches pour le Climat, sans oublier l'aspect festif : par exemple, un repas très convivial chez un paysan après une balade-manif autour du site d'un poulailler industriel.

Fin février et début mars de cette année, notre présence dans les cinq fermes ouvertes de la région, dans le cadre du Salon à la ferme 2022, s'est aussi voulu un réel soutien aux paysannes et paysans organisateurs.

En ce printemps 2022, nous avons également manifesté notre solidarité

 **Édith Chevalier**, des Ami·e·s du Pas-de-Calais et **Denis Top**, paysan retraité et Ami du Nord

(1) Mobilisation portée par les associations Novissen dans la Somme (ferme-usine des 1 000 vaches), et Decicamp dans l'Oise (ferme-usine de 3 000 porcs).
(2) 117 000 poulets de chair à Steenwerck et 107 000 poules pondeuses à Pitgam (Nord), projet de 859 600 poulets par an à Pihem (Pas-de-Calais).

aux maraîcher·es de la région, frappé·es par la tempête Eunice avec la destruction de nombreuses serres. Cet événement climatique arrive alors que de nombreux paysans et paysannes concernées étaient déjà en difficulté (sécheresse, gels tardifs, baisse des ventes). En tant que citoyen·ne, nous devons être à leurs côtés.

Rejoindre ces actions en tant qu'Ami·e·s de la Conf', c'est afficher notre opposition à tous les projets qui détournent la terre de sa vocation nourricière universelle et affirmer notre détermination au soutien et au développement de l'agriculture paysanne, de proximité, pour des produits accessibles à tou·tes et permettant aux paysan·nes de vivre de leur travail. ■



 Le 8 juin, les Ami·e·s de la Confédération paysanne des Hauts-de-France étaient aux côtés du syndicat au Carrefour d'Amiens-Nord. Objectif : soutenir le revenu paysan, dénoncer des prix d'achat non rémunérateurs alors que les prix de vente en grandes surfaces ont flambé.

L'engagement en pratiques

Comment donner envie de devenir paysan·ne ou de soutenir l'agriculture paysanne ? Plongée dans le quotidien des Ami·e·s de la Confédération paysanne du Morbihan.

Chaque mois, c'est le même rituel, avec une bonne dose de convivialité. Les Ami·e·s de la Confédération paysanne du Morbihan se retrouvent dans le lieu où siègent la Conf' du département, le bureau local de Terre de Liens et la Marmite, une association de soutien aux porteurs et porteuses de projets en milieu rural. « *Le deuxième mardi, on fait le bilan de nos actions et de ce que l'on projette*, explique Catherine. Concrètement, on apporte notre aide financière et manuelle en soutien à la Conf'. Ça passe par mettre sous pli du courrier, vendre des T-shirts contre les fermes-usines, organiser des repas, participer au Salon à la ferme... » Depuis deux ans, ils et elles élaborent un calendrier composé de photos de paysannes et paysans locaux et de manifestations, dont les bénéfices reviennent au syndicat.

Leur priorité du moment est de « *trouver des modalités pratiques pour faire passer les infos sur l'agriculture paysanne⁽¹⁾ et toucher des jeunes pour les faire venir sur ces métiers. Le premier axe de travail, c'est de donner envie en montrant la diversité des métiers et les projets d'installation permettant de bien vivre.* »

 NB : La page Facebook des Ami·e·s du Morbihan : uriz.fr/ilYY

(1) Les Ami·e·s du Morbihan offrent un abonnement d'un an à Campagnes solidaires à des jeunes en voie d'installation dans le département. Une chouette idée à partager!

 Les Ami·e·s de la Conf' du Morbihan ont participé à la conception des vidéos « *Paysan·ne demain, pourquoi pas ?* » 6 films à voir sur : uriz.fr/ilz7, dont le portrait de Mathilde Hors et Anthony Civel, installé·es à Molac.

Ce jour-là, la dizaine d'Ami·e·s réunis autour de la table récapitule les endroits où ils et elles pourraient intervenir. On évoque pêle-mêle les marchés, un forum des métiers, la mission locale, les magasins de producteurs, les foires bio... « *Quand on discute sur les marchés, on essaie de faire prendre conscience de l'importance d'acheter local. On parle aussi de la qualité des eaux en Bretagne, de la santé, ça nous permet de faire le lien entre ce que les gens mangent et comment c'est produit.* » L'idée d'une émission radio sur les ondes locales est avancée par Annie.

Estelle, la trentaine, est emballée par l'esprit du groupe : « *J'avais envie d'être*

active, de faire partie d'une asso où on puisse parler d'environnement, de santé, participer à faire changer les choses à mon échelle dans le milieu agricole. » Elle-même a décidé de changer de vie en devenant ouvrière maraîchère, après avoir été infirmière. À ses côtés, on trouve Roland, paysan retraité qui rejoint le groupe pour la première fois ce mardi matin. Avec 100 adhérent·es et 380 sympathisant·es, les Ami·e·s de la Conf' du Morbihan comptent plusieurs groupes de travail. « *Nous sommes assez nombreux et nombreuses pour que ça ne repose pas toujours sur les mêmes et que notre investissement reste un plaisir. Se retrouver ensemble est vraiment stimulant!* » ■



À chaque AG, une nouvelle région

Le 25 juin, l'assemblée générale de l'association nationale des Ami·e·s de la Conf' a été l'occasion de réunir quelques dizaines d'adhérent·es, venu·es de partout en France. La rencontre s'est tenue à l'orée du parc naturel régional Livradois-Forez, dans la Loire, entre Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Lyon.

Un des objectifs de cette AG était de faire un état des lieux des forces et faiblesses, freins et opportunités de l'association, dont les actions sont diverses dans les territoires grâce aux dynamiques locales. Parmi nos forces : notre travail pour former sur les problématiques de la relation indispensable entre agriculture et ali-

mentation, faire le lien entre mondes urbain et rural, porter haut les valeurs de la démocratie.

Nos moyens humains et financiers étant limités, nous voulons les augmenter. Portés par une conjoncture sociétale favorable, mais freinés par une conjoncture politique délétère, nous avons souligné l'importance des liens avec les partenaires aux différentes échelles territoriales : avec le syndicat, bien entendu, mais aussi les Adéar⁽¹⁾ ou Terre de Liens, chacun ayant son rôle et ses forces.

Aller une année sur deux dans une région différente pour notre AG permet de connaître les problématiques locales, d'aller à la rencontre des

adhérent·es de la région, de participer à une dynamique territoriale naissante ou en développement. Cette année, au gîte de la ferme du Phaux, à Noirétable, sont intervenus la Confédération paysanne de la Loire, le Comité d'action juridique (CAJ) du département et les Ami·e·s du Treuil, un réseau citoyen autour d'un tiers-lieu pour la transition agricole et alimentaire⁽²⁾. Le lendemain, nous avons été accueilli·es sur leurs fermes par Gaëtan Pouly, avec son atelier de distillerie d'huiles essentielles, et Nathanaël Jouhet qui nous a présenté sa production de fruits rouges, bruts ou transformés, vendus en circuits courts. ■

 Eudora Berniolles et Christiane Loret, administratrices des Ami·e·s de la Conf'

(1) agriculturepaysanne.org
(2) letreuil.wordpress.com

La formation, une nécessité pour les Ami·e·s

 **Jean Azan,**
Ami en Île-de-France

(1) Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural : safer.fr

 La formation passe aussi par les échanges dans les fermes, comme ici à l'occasion de l'AG nationale des Ami·e·s, fin juin dans la Loire, avec la visite de la ferme du Phaux, celle de Nathanaël Jouhet qui y produit et transforme des fruits rouges (fraises, mûres, framboises, myrtilles, cassis et groseilles) – urlz.fr/iVvk

Il y a maintenant plus de quatre ans que les Ami·e·s de la Confédération paysanne se sont associ·es à Terre de Liens Île-de-France et aux amaps de la région pour lancer un grand plan de formation en 2022 : plus de 40 sessions vont être offertes à nos adhérent·es. Ces formations, conjointes et ouvertes à tou·tes reflètent nos spécificités : les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne vont da-

vantage parler d'alimentation, Terre de Liens d'installation et nous du monde agricole.

Les sujets sont variés : Terre de Liens fait tous les ans un carton avec sa formation sur les Safer ⁽¹⁾ et les problèmes liés à l'installation. Pour les amaps, la manière de manger et de s'approvisionner attire l'attention. La spécificité des Ami·e·s, au-delà des thèmes (semences paysannes et OGM,

bien-être animal...), vient des intervenant·es : alors que pour nos partenaires, ce sont souvent les salarié·es qui interviennent, nous avons fait le choix de faire parler les acteurs et actrices de terrain, c'est-à-dire les paysan·nes. Cela permet d'être au mieux dans le vécu et la transmission de savoirs. C'est aussi ce qui fait le succès de ces formations, en espérant qu'elles puissent encore durer longtemps. ■



@ Andréa Blanchin

Conjoint et Ami

Voilà bientôt vingt ans que Danielle et Philippe Rabaud ont repris la ferme familiale dans le bocage vendéen. « Danielle avait un BTS agricole, la motivation et les compétences, et c'est moi qui ai donc gardé un boulot à l'extérieur », relate Philippe qui, quand son emploi salarié le lui permet, donne des coups de main à la ferme de 85 hectares où sont élevés 40 vaches charolaises et bœufs, conduits en bio. Tous deux se retrouvent dès le départ dans les valeurs de la Confédération paysanne. Philippe n'étant pas paysan de profession, il adhère aux Ami·e·s de la Conf, « en soutien à l'agriculture qu'on souhaite ».

L'histoire de la ferme de la Boivinière traduit des engagements forts.

Lors de l'installation, le couple fait le choix d'un lieu préservé, herbagé et présentant beaucoup de haies, à l'opposé de productions hors sol ou intensives. Une démarche est entamée pour redonner de la place à des prairies multi-espèces et à un pâturage tournant, supprimer le maïs et renoncer à la chimie, dès 2000. En 2014, des arbres sont plantés pour conduire cinq hectares en agroforesterie. La production est écoluée en vente directe, notamment avec la création d'un magasin à la ferme qui accueille des maraîchers installés sur deux hectares à la Boivinière.

En recherche active de successeurs ou/et de successeuses ⁽¹⁾, Danielle travaille à intégrer de futures pro-

 **Sophie**
Chapelle

(1) contact sur fermedelaboiviniere.fr
(2) Éditions L'Échappée, 2016.

ductions en diversification ou des installations collectives. Également proche de la retraite, Philippe poursuit ses engagements associatifs et ses lectures, pas toujours très optimistes, tel le livre d'Yves Dupont et Pierre Bitoun, *Le sacrifice des paysans* ⁽²⁾ : « L'agriculture industrielle opère (encore) une destruction plus rapide que le travail qu'on fait. » Mais Philippe positive : « Nous avons été portés par la dynamique de consommateurs éclairés et le moment politique actuel semble réinventer un engagement citoyen fort. C'est donc vraiment une réussite et une richesse d'avoir des personnes qui ne sont pas paysannes ou paysans et qui s'engagent dans le mouvement des Ami·e·s. » ■

La sécurité sociale de l'alimentation en chantier

Tant au niveau local que national, les Ami·e·s de la Conf' se mobilisent pour expliquer et faire vivre la démarche d'une Sécurité sociale de l'alimentation. Tout est à inventer ! Dans la Drôme, on y travaille assidûment.

Motiver une vingtaine de citoyen·nes à venir passer son dimanche matin pour débattre de démocratie alimentaire semble chose aisée pour Camille Perrin, animatrice d'un groupe de travail sur la mise en place d'initiatives de « sécurité sociale de l'alimentation » dans la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux. Depuis septembre 2021, le groupe, ouvert à toutes les habitant·es, réunit une fois par mois des paysan·nes, des porteurs et porteuses de projets agricoles, des artisans, commerçants, élu·es ou représentant·es de diverses associations, comme les Ami·e·s de la Conf'.

Ce travail participatif a fait émerger une première expérimentation : le marché du Lavoir, à Dieulefit (CS N° 383). Son objectif est de rendre effectif le droit à une alimentation choisie, de qualité, même pour les personnes à petit budget, tout en assurant aux producteurs et productrices des prix rémunérateurs.

Les client·es peuvent choisir, en toute discrétion, entre trois prix : un prix fixé par les paysan·nes pour vivre de leur travail, un prix accessible (65 % du prix fixé) et un prix solidaire (125 % du prix fixé). De septembre à décembre 2021, 40 à 60 client·es ont été servis par marché, 10 à 25 % ont choisi le prix accessible. Après ces mois d'expérimentation, 350 euros de bénéfices ont été mutualisés dans une « caisse alimentaire ». Ce 25 mai, le marché du Lavoir a repris et s'est

ouvert à d'autres productions : œufs, fromages de chèvre, miel.

« Pour des productions à valeur ajoutée forte, arriverons-nous à trouver l'équilibre entre prix solidaires et prix accessibles ? Réussira-t-on à toucher plus de personnes éloignées d'une alimentation de qualité ? Nous avons un gros travail de pédagogie à faire pour expliquer la démarche, développer des actions et reprendre le pouvoir sur notre alimentation », souligne Camille, bien au fait des techniques d'éducation populaire. Fin mai, une équipe de bénévoles a été formée dans ce sens pour aller à la rencontre de celles et ceux qu'on voit peu.

Des groupes de travail stimulants

Le groupe de travail est si stimulant que Valéry Martineau, maraîcher livrant sa production au marché de Pont-de-Barret, souhaite essayer l'expérience du Lavoir dans ce village : « Certes, nous avons peu de recul sur l'expérience de Dieulefit, mais c'est une opportunité formidable pour conjuguer deux problématiques traitées de façon bien distinctes : la viabilité des circuits courts et l'accessibilité aux revenus modestes. »

Avec une productrice de fromages de chèvre et de miel, ils ont fait connaître le projet le 31 mai aux habitant·es de Pont-de-Barret, après avoir passé le documentaire La part des autres⁽¹⁾. Le 2 juin, sur leurs stands au marché de Pont-de-Barret, on a pu voir des billes

de trois couleurs correspondant aux trois prix différents. En espérant que d'autres paysan·nes suivent...

Au sein du groupe de travail de Dieulefit, Valéry s'implique sur la rédaction d'une charte qui doit fédérer les acteurs locaux de l'alimentation autour de principes communs : développement d'une production paysanne⁽²⁾, transparence des prix de production, liste des produits conventionnés, gestion de la caisse locale...

De son côté, Francine Narbal, référente de la commission Sécurité sociale de l'alimentation des Ami·e·s de la Conf', participe au collectif national⁽³⁾ qui travaille à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale : universalité de l'accès, conventionnement des professionnel·les réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique. Le groupe de Francine travaille actuellement sur la gestion démocratique des caisses locales : comment organiser le conventionnement des productions, définir le périmètre du local, prendre en compte la parole des habitant·es ?

Pas simple, à en croire Francine : « Le chantier est complexe sur ce sujet porteur mais facilement récupéré et déformé. Travailler à dix organisations n'est pas non plus toujours évident. Heureusement, les initiatives locales se multiplient, étayent et font avancer le projet. » ■

 **Cécile Koehler**, Amie de la Conf' dans la Drôme

- (1) Réalisé en lien avec le Civam par Jean-Baptiste Delpas et Olivier Payage, mars 2019.
- (2) Selon la démarche des Adear : urtz.fr/ilTw
- (3) securite-sociale-alimentation.org



 Le 5 mai, à Dieulefit : le groupe de travail sur la sécurité sociale de l'alimentation se réunit les premiers dimanches de chaque mois. Au menu ce jour-là : la finalisation d'une charte locale de conventionnement.

Portraits d'Ami·e·s « *Créer le monde que nous voulons* »

Béatrice Rabot travaille en Touraine à mettre en place un groupe local des Ami·e·s de la Confédération paysanne pour renforcer les liens avec les paysan·nes locaux et multiplier les actions sur le terrain.

Quel est ton parcours « agricole » ?

J'ai travaillé comme biologiste végétale, puis comme consultante pour des agrofournisseurs. À l'occasion de salons, j'ai découvert l'agriculture paysanne sur les stands de la Confédération. C'est comme ça que j'ai eu envie d'adhérer aux Ami·e·s de la Conf', en 2018. Peu après, j'ai quitté mon travail et j'ai commencé à m'impliquer dans l'association, ce qui correspond beaucoup mieux à ce que je veux pour les paysan·nes et la société à venir.

Te souviens-tu de tes premiers pas aux Ami·e·s ?

Je suis rapidement venue frapper à la porte de la Confédération paysanne de Touraine, celle d'Indre-et-Loire, et j'ai fait connaissance avec le réseau paysan local en étant bénévole à la fête paysanne du syndicat.

En octobre 2019, je me suis rendue avec plaisir à l'Agroparade, organisée par le réseau Pour une autre Pac, à Strasbourg ⁽¹⁾. J'y ai rencontré, entre autres, un militant de Peuples solidaires Touraine avec qui nous avons réalisé ensuite des actions locales.

Sur quels sujets t'impliques-tu ?

Je participe avec plaisir à la commission nationale Pac des Ami·e·s. En ce moment, nous élaborons des fiches sur les répercussions au quotidien de la politique agricole européenne, par exemple sur les prix alimentaires. C'est important pour rendre la Pac compréhensible et voir ce qu'il faut changer.

Je m'intéresse aussi à la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Ce que je trouve formidable, c'est de voir comment la SSA promeut la démocratie alimentaire : chaque personne devrait pouvoir choisir son alimentation, tout en prenant en compte une juste rémunération

 Propos recueillis par **Raphaëlle Cormerais-Thomin**, animatrice de la Confédération paysanne d'Indre-et-Loire

(1) pouruneautrepac.eu
(2) cf. CS n° 382

 Durant l'Agroparade organisée par le réseau « Pour une autre Pac », à Strasbourg en octobre 2019 : Béatrice Rabot y a rencontré, entre autres, « un militant de Peuples solidaires Touraine avec qui nous avons réalisé ensuite des actions locales ».

pour le producteur ou la productrice.

Je fais partie du collectif local SSA d'Indre-et-Loire, qui rassemble la Confédération paysanne, l'Adéar, Peuples solidaires, des centres sociaux... Ce collectif permet un vrai partage et une émulation. Ça fait plaisir de voir à quel point les citoyens et citoyennes s'emparent de ces sujets !

As-tu d'autres souvenirs marquants ?

Je me souviens de la manif du 1^{er} mai 2021, à Tours, où la Confédération paysanne était très mobilisée, avec tracteurs et drapeaux, en signe de convergences des luttes.

Autre souvenir marquant : en mars 2022, j'ai participé à la mobilisation contre les méga bassines dans le Poitou, manifestation impressionnante tant nous étions nombreux et nombreuses ⁽²⁾. L'organisation était top : transports collectifs, village militant, expos, prises de parole... J'ai été surprise par le dispositif de sécurité totalement disproportionné : hélicoptères, camions de CRS, gaz lacrymogène dans les champs. Ce jour-là, je suis venue avec le car de

la Confédération paysanne de Touraine, j'ai croisé des Ami·e·s d'ailleurs, dîné avec des paysans... Ces moments collectifs permettent d'enclencher de nouvelles actions. Mais j'ai aussi pu constater que les Ami·e·s de la Confédération paysanne n'étaient pas encore très connus, même par les paysans et les paysannes... Même en Touraine, entre Ami·e·s, nous nous connaissons peu : il manque un noyau actif.

Pourquoi as-tu envie d'un groupe local en Touraine ?

Un groupe local, c'est important pour se connaître, partager nos implications sur nos territoires, avoir des points de ralliement, comme la fête paysanne annuelle du syndicat, par exemple, mais aussi pouvoir imaginer ensemble d'autres actions : aller parler d'agriculture paysanne dans les écoles, monter des groupements fonciers solidaires (GFA) pour favoriser l'installation de nouveaux paysans et paysannes...

J'organise en juillet une rencontre entre Ami·e·s d'Indre-et-Loire pour mettre en place une belle dynamique ! ■



© Dorothée Parent (Pour une autre Pac)

« Dans la culture industrielle comme dans l'agriculture industrielle, quelque chose ne fonctionne pas »

Adhérente des Amis·e·s de la Confédération paysanne, la comédienne Audrey Vernon manie l'humour pour faire venir les gens dans les champs et dans les luttes.

Quand elle ne joue pas, vous ne la trouverez pas dans un supermarché, mais dans son magasin de producteurs locaux. « J'ai conscience que ce n'est pas possible pour tout le monde et que le système est fait pour que ce soit beaucoup plus pratique de se nourrir, pour 95 % des gens, dans des supermarchés », observe Audrey Vernon. « Je n'essaie pas de culpabiliser les gens, j'essaie de détruire les industriels. » Son arme : l'humour. Comédienne, elle est l'auteure de spectacles qui dénoncent les dérives du capitalisme.

Sa sensibilité à l'écologie, elle l'a forgée lors de son enfance à Marseille : « J'ai toujours détesté la culture marchande, sans forcément comprendre ce qui me mettait mal à l'aise dans tout ce système. » Outre les théâtres, c'est aussi dans les usines, auprès des travailleurs et travailleuses de Pétropolis, à Petit-Couronne (Seine-Maritime), ou de Mittal, à Florange (Moselle), qu'elle joue *Comment épouser un milliardaire*. Dans son dernier spectacle, Billion Dollar Baby, son personnage de femme enceinte lit une lettre à son futur enfant pour lui expliquer le monde dans lequel il va naître : une

France où « six tonnes d'infrastructures par kilo de chair humaine » sont nécessaires pour survivre. Le ton est donné.

Le confinement est un tournant. « J'étais hyper contente de me dire que le monde allait peut-être changer. Les théâtres étant fermés, je voulais sortir mon spectacle du système marchand et jouer gratuitement dans des lieux en lutte. Car dans la culture industrielle comme dans l'agriculture industrielle, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. » Elle envoie des messages sur les réseaux et débute, en février 2021, le jeu hors les murs. Elle se rend auprès des salarié·e·s de la raffinerie Total, à Grandpuits, en Seine-et-Marne, qui se battent contre la casse sociale qui découlerait de la reconversion du site de production. Puis à Amiens où elle épaula Gaspard Fontaine, un étudiant poursuivi pour le décrochage du portrait d'Emmanuel Macron à la mairie de la ville. Le 27 mars, elle rejoint Besançon pour un Soulèvement de la terre, événement national soutenu par les Amis·e·s de la Confédération paysanne, contre le bétonnage des terres agricoles.

 Sophie Chapelle

 audreyvernon.com

(1) lessoulevements-delaterrre.org

 Le 27 mars, Audrey Vernon participait à une manifestation contre la destruction des Jardins des Vaïtes, à Besançon, aux côtés des Soulèvements de la Terre et de la Confédération paysanne. Elle y a lu la lettre qu'elle souhaite adresser à son futur enfant pour l'avertir de l'endroit où il va atterrir.

« L'appel des Soulèvements était bien écrit, je le trouvais beau ⁽¹⁾. D'ailleurs, c'est l'ensemble de ce mouvement qui est beau, en nous invitant tou·tes à aller sur toutes les luttes dans tout le territoire. »

Lorsqu'elle joue dans la zone humide des Vaïtes, à Besançon, elle le vit comme un moment d'intelligence partagée. « C'est un public conscient, concerné. Ce qui me marque le plus là, c'est le lien des gens à la terre. Ces endroits où je suis allée, même pour très peu de temps, ça m'attache moi aussi à la terre, ça m'ancre. J'ai des images, des odeurs, des sensations. »

Fervente soutien de l'ONG Survival International, elle établit des parallèles entre la politique de Bolsonaro au Brésil et celle menée dans l'Hexagone : « Nos peuples autochtones ici, ce sont les paysannes et les paysans en train d'être chassés de leurs terres. »

Aux Vaïtes, elle fait la connaissance de Gaspard Manesse, paysan et porte-parole à la Confédération paysanne d'Île-de-France. « Gaspard m'a initié à la Conf', et le fait d'avoir croisé à chaque fois des gens de la Conf' sur les lieux de lutte m'a incitée à adhérer aux Amis·e·s de la Confédération paysanne. »

Depuis la réouverture des théâtres, Audrey Vernon jongle entre les deux mondes. « Les luttes ont besoin de monde, mais il n'y a pas beaucoup de publicité pour aller dans les Zad (on est plus incités à aller dans les supermarchés le week-end). En y allant moi, en parlant sur les réseaux sociaux, j'ai envie que les gens qui n'ont jamais mis les pieds dans un champ, dans une ferme, sur un lieu de lutte, se disent que ces endroits sont incroyables et qu'il faut y aller. Et s'il y a des paysannes et des paysans qui ont très envie que je vienne jouer pour eux, je suis hyper partante ! » Avis aux amatrices et amateurs. ■



© Stéphanie Rufier

Conclusion **L'engagement fort** des citoyen·nes pour imposer l'agriculture paysanne

Paysan de la mer sur l'Île d'Oléron et ancien secrétaire national de la Confédération paysanne, Jean-François Périgné revient sur le rôle charnière des Ami·e·s.

Ces dernières années, j'ai eu la chance, en qualité de secrétaire national, de faire le lien entre le syndicat et l'association des Ami·e·s de la Confédération paysanne.

Même si la proximité des bureaux au siège national de la Conf', à Bagnolet, facilite grandement un partenariat large, ne nous cachons pas la réalité : il existe toujours un débat interne autour de l'ouverture du syndicat à l'ensemble de la société, avec celles et ceux qui pensent, qu'en tant que syndicat paysan nous devons parler d'abord et avant tout aux paysannes et aux paysans.

Il n'empêche : le combat en faveur de l'agriculture paysanne réveille les consciences et souligne la convergence entre les demandes de changement portées par les citoyen·nes et le projet porté par la Confédération paysanne. Notre projet d'agriculture paysanne est un véritable projet de société, inscrit comme tel dans nos fondamentaux. Quoi de plus naturel, alors, que de s'appuyer sur l'ensemble de la société ? J'aime à penser que la Semaine de l'agriculture paysanne, organisée par les Ami·e·s chaque année, au printemps, dans les « grandes écoles » parisiennes⁽¹⁾,

n'est pas étrangère aux récentes tribunes d'étudiants d'Agro Paris Tech appelant à bifurquer du modèle dominant.

Cette transition, appelée de nos vœux, ne se fera pas sans tous les acteurs et actrices de la société. Sans l'engagement fort des citoyen·nes, pas d'engagement des collectivités ! C'est notre seule chance d'imposer l'agriculture paysanne comme un outil incontournable d'aménagement du territoire, pour le bien-être de tous et toutes. Dans ce contexte, les Ami·e·s de la Confédération paysanne sont des partenaires essentiels.

Des initiatives pour un écho essentiel à notre combat

J'ai vécu en direct la naissance de l'association émanant des Ami·e·s et organisant désormais régulièrement des marchés paysans en région parisienne⁽²⁾, j'ai aussi vécu des soirées débats pédagogiques autour de sujets potentiellement clivants entre ruraux et urbains, l'engouement des étudiant·es pour la Semaine de l'agriculture paysanne, des formations ouvertes à tou·tes... Autant d'initiatives offrant un écho essentiel à notre combat.

(1) urlz.fr/iiFn

(2) urlz.fr/iiFu

Mais plus que le relais de nos idées, les initiatives citoyennes des Ami·e·s constituent un véritable vivier potentiel de recrutement de nouveaux paysans et paysannes. Ainsi, l'an dernier, au retour du congrès du syndicat en Isère, j'ai eu le plaisir de visiter l'élevage de chèvres angora d'Anna, ancienne animatrice des Ami·e·s, désormais paysanne en Aveyron.

À l'heure où, pour moi, sonne l'heure de la retraite, synonyme d'éloignement des mandats représentatifs mais aussi de temps libre, il m'est apparu comme une évidence de m'investir localement dans ce rôle charnière des Ami·e·s. Prolonger ainsi le combat syndical donne une légitimité et une certaine expertise pour faire le lien entre les réalités paysannes et la société.

Le partenariat entre la Conf' et ses Ami·e·s dépasse largement la simple gestion des appels à dons au gré des procès des « irréductibles » paysan·nes confédéré·es, socle historique de la création de l'association en 2003. L'accompagnement local est précieux, et peut-être même incontournable en soutien aux syndicats départementaux, souvent très sollicités. L'envie et la détermination des jeunes générations sont là. À nous de les accompagner et de les faire fructifier.

Ce nouveau chemin de combat, je l'accueille avec la détermination de participer pleinement au développement de l'association des Ami·e·s. Accompagner la réflexion, alimenter les débats avec notre regard de paysan·nes, s'enrichir des analyses extra « agricole-agricoles » des citoyen·nes motivé·es, sont une manière de consolider un lien essentiel dans la construction de ce nouveau monde que nous appelons tous et toutes de nos vœux.

La communauté de destin entre la Confédération paysanne et ses Ami·e·s est une évidence. Je ne connais pas d'association des « Ami·e·s de la FNSEA ». Et pour cause! ■

 À l'AG 2022 des Ami·e·s de la Conf', près de Noirétable (Loire) : qui dit amitié dit convivialité et plaisir de se retrouver pour agir ensemble !



© Andriana Blanchin

Assigner à l'agriculture des objectifs de transition énergétique conformes à l'intérêt général

C'est avec grand intérêt que j'ai lu le dossier de *Campagnes solidaires* (cf. CS n°384) sur l'agrivoltaïsme, ce mot inventé pour désigner une compatibilité possible entre l'agriculture et la production d'électricité d'origine photovoltaïque. Les exemples retenus pour illustrer cette activité récente ne plaident pas en faveur de son développement : concurrence avec la production alimentaire, rentes démesurées aux propriétaires et locataires des terres concernées, renchérissement de la transmission, juteux profits pour les sociétés d'investissement. Beaucoup de ces défauts pourraient être corrigés par une réglementation et une fiscalité adaptées. Resterait alors la question suivante : mettre en œuvre les actions consensuelles qui consistent à d'abord encourager la sobriété énergétique et couvrir les toitures adaptées, ainsi que les surfaces déjà artificialisées suffira-t-il pour éviter de poser des panneaux sur des terres agricoles ?

La réponse dépend du choix qui sera fait de relancer ou non la production d'électricité nucléaire. Certes, un président récemment réélu a annoncé qu'il allait engager la construction de nouvelles centrales. Mais nous ne sommes plus au temps où le gouvernement français avait, sans débat et sous la pression de haut-fonctionnaires issus des grands corps d'État, décidé d'un programme qui a conduit à la mise en route de 58 réacteurs nucléaires ⁽¹⁾.

« *L'énergie est notre avenir, discutons-en !* » : tel est le slogan que nous devons imposer pour qu'un réel débat démocratique s'instaure enfin autour du nucléaire. Les partisans de sa relance mettent en avant qu'il serait la solution pour lutter contre le réchauffement climatique, parce que peu émetteur de CO₂. Étonnamment, ils passent sous silence le fait que la vapeur d'eau – abondamment produite par les centrales – est elle aussi un gaz à effet de serre ⁽²⁾. Ils invoquent la nécessaire indépendance énergétique de la France alors que nous importons... 100 % du minerai d'uranium nécessaire à la fabrication du combustible. Ils soulignent – à juste

 **Laurent Cartier**, paysan retraité en Haute-Marne, ancien secrétaire national de la Confédération paysanne.

⁽¹⁾ En pleine crise de flambée du prix du pétrole (quadruplement des prix), en mars 1974, le Premier ministre, Pierre Messmer, présente son plan de construction du parc nucléaire français. Mais c'est avant, sous De Gaulle, que la France s'était déjà lancée dans l'aventure atomique.

⁽²⁾ L'accumulation de vapeur d'eau au-dessus de l'Antarctique y a provoqué, en mars, une hausse des températures de 40 °C supérieures aux normales saisonnières.

⁽³⁾ *Nucléaire, stop ou encore ?*, par Antoine de Ravignan, journaliste à *Alternatives économiques*, éditions Les Petits matins (mars 2022).

⁽⁴⁾ Dont celle de Négawatt et de RTE (Réseau Transport d'Électricité).

⁽⁵⁾ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, ex-Inra.



titre – que le solaire et l'éolien ne produisent que de façon intermittente, ne voyant pas que le nucléaire prend le même chemin (arrêts en cascade pour maintenance préventive, défaillances techniques, étiages de plus en plus bas des fleuves à l'eau de plus en plus chaude). Ils préfèrent ne pas évoquer le sort des déchets nucléaires pour lesquels la recherche n'a fait aucun progrès depuis soixante ans, au point qu'il faille les stocker en subsurface (La Hague, Soulaïnes, Morvilliers) ou envisager de les enfouir à Bure, à 500 mètres sous terre, avec des risques énormes.

Cadeau empoisonné

Aucune autre activité humaine n'a légué aux générations futures un tel cadeau empoisonné pour des centaines de milliers d'années, sans oublier ce qu'elle a déjà engendré comme morts, malades et déplacés à Tchernobyl et Fukushima.

Si ces arguments climatiques, sanitaires, environnementaux, éthiques ne suffisent pas à convaincre de renoncer au nucléaire, il faut donc dégainer l'argument économique : le kilowattheure d'origine nucléaire coûte désormais beaucoup plus cher que celui issu des énergies renouvelables ⁽³⁾.

Nous devons donc sortir progressivement du nucléaire. Plusieurs

études ⁽⁴⁾ jugent cette option réalisable, à condition de développer massivement les énergies renouvelables, dont le photovoltaïque, dans un contexte de sobriété et de réduction conséquente de la consommation énergétique. Planter des panneaux sur certaines terres agricoles sera alors, selon moi, nécessaire car les surfaces utilisables sur les toits divers et les friches industrielles ne seront sans doute pas suffisantes.

Aujourd'hui, des dizaines de milliers d'hectares de blé, betteraves, colza, maïs, prairies sont détournés de leur vocation alimentaire pour être transformés en éthanol, diester ou méthane, avec un rendement énergétique discutable. C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin des chercheurs et chercheuses de l'Inrae ⁽⁵⁾ pour répondre à la question : quelle quantité d'énergie nette un hectare de terre produit-il, comparativement, s'il est couvert soit de cultures transformées en agrocarburant, soit de panneaux photovoltaïques, soit encore d'éoliennes ? Cela sur des territoires donnés, avec des sols au potentiel agronomique variable. Notre société pourra alors débattre, hors de la pression des lobbies de chaque filière, et assigner à l'agriculture des objectifs de transition énergétique conformes à l'intérêt général. ■

« L'avenir d'Haïti repose sur ses jeunes issus du milieu paysan »

Lors de son passage à Paris, fin juin, rencontre avec Islanda Micherline Aduel, de l'organisation paysanne haïtienne Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen, membre de La Via Campesina.

À 30 ans, Islanda Micherline Aduel est la coordinatrice nationale des jeunes du mouvement paysan Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (Solidarité entre les petits paysans haïtiens) ⁽¹⁾, une des trois organisations d'Haïti membres de La Via Campesina ⁽²⁾. Elle est aussi la représentante des jeunes du continent américain au sein du comité de coordination internationale de La Via Campesina.

Originaire de Plaisance, dans le département du Nord où sa mère est paysanne, elle espère y revenir après son mandat national. Dans la petite ferme familiale, on cultive surtout l'igname.

La jeune femme vit aujourd'hui à Port-au-Prince, la capitale, où elle a accompli ses études de sciences politiques et de droit. Une ville soumise à un terrible climat de violence, où les meurtres, les viols et les kidnappings sont quotidiens, où les gangs armés se partagent les quartiers et les banlieues. Pour Islanda : « *Ce n'est pas un hasard. Le pays a survécu à différentes crises et turbulences sociopolitiques depuis son indépendance, en 1804, en passant par l'occupation américaine, de 1915 à 1934. Il est de fait toujours occupé : durant 13 années, cette occupation a été déguisée en aide humanitaire, avec la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah), très violente. Ensuite, en 2017, on a eu la Mission des Nations unies en appui à la justice haïtienne (Munjusth), remplacée par le Bureau intégré des Nations unies en Haïti. Entre-temps a été créé le Core Group, composé des ambassadeurs des États-Unis, de la France, du Canada, de l'Espagne, du Brésil, de représentants de l'UE et de l'ONU. C'est ce Core Group qui gouverne véritablement Haïti, décidant quoi faire. Une expérience vivante du néocolonialisme.* »

Islanda poursuit : « *Ces organismes sous contrôle des États-Unis ont installé à la tête de l'État, depuis 2011, un parti formé par des "bandits lé-*

 **Benoît Ducasse**

(1) Page Facebook de l'organisation : urlz.fr/iDeh
(2) Avec le Mouvement Peyizan Nasyonal Kongre Papay (MPNKP) et le Mouvement Paysan de Papaye (MPP).

gaux», selon les mots de son principal créateur, Michel Joseph Martelly ». En 2021, le successeur de Martelly à la présidence, Jovenel Moïse, a été assassiné – on ne sait par qui – et depuis, c'est le premier ministre qu'il avait nommé deux jours avant sa mort qui tient officiellement le pouvoir ; il n'y a plus d'élection.

Pour Islanda : « *Le premier pays qui a acquis son indépendance avec une révolution anti-esclavagiste, anti-coloniale, anti-raciste et anti-impérialiste en paie le prix.* » Une série d'articles, publiés fin mai par le quotidien américain *New York Times*, a révélé à quel point le remboursement de sommes pharaoniques à la France, l'ancien colonisateur, avait plombé dès le départ l'économie, et donc la vie, du pays (cf. encadré).

L'histoire de Tèt Kole ti Peyizan Ayisyen (TK) illustre celle d'Haïti. Le mouvement est fondé en 1986, sur les principes de la théologie de la libération, très influente à l'époque dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes. Le régime sanguinaire des Duvalier (le père et le fils), qui a tenu

Haïti sous son joug de 1957 à 1986, vient juste de s'achever. Mais ses pratiques demeurent. Le 23 juillet 1987, des tueurs aux ordres des grands propriétaires terriens massacrent 139 paysannes et paysans à Jean-Rabel, dans le département du Nord-Ouest. « *C'était comme si on avait mis le feu au gaz!* », raconte Islanda. Loin d'éteindre le mouvement naissant, le crime en accélère le développement et la mobilisation.

Violences incessantes

Les menaces et les violences n'ont pourtant pas cessé. Ainsi, depuis 2020, un cartel tente de s'accaparer par tous les moyens 8 600 hectares de terres pour y cultiver de la stevia, plante dont on tire un substitut du sucre, ici destiné à la production industrielle de sodas. TK se déclare dans les zones concernées « *en état de légitime défense* », appelant les paysans et les paysannes à prendre les dispositions nécessaires « *pour se défendre* ».

Dans un pays plongé dans le chaos, la vitalité d'organisations telles que TK est essentielle.

Le boulet colonial

Dans une série d'articles publiés le 5 mai, le *New York Times* estime que les sommes versées à la France à partir de 1825, pour indemniser les anciens colons esclavagistes, ont plombé dès le départ l'économie d'Haïti.

En déclarant son indépendance le 1^{er} janvier 1804, le pays s'était retrouvé au ban des nations d'un monde alors dominé par les puissances esclavagistes. Les paiements exigés par la France ont autant privé l'économie haïtienne de ressources vitales à son essor qu'ils ont permis à son ancien colonisateur de prospérer. Le *New York Times* montre ainsi comment, à la fin du XIX^e siècle, la banque Crédit Industriel et Commercial (CIC) a rapatrié en France, via des emprunts toxiques censés aider Haïti à purger sa dette, les revenus de la jeune banque nationale haïtienne. Ces capitaux ont, par exemple, permis au CIC de participer au financement de la tour Eiffel.

 Une enquête édifiante, résumée en français : urlz.fr/iDcy

Le riz de l'Oncle Sam

Au Nord-Ouest d'Haïti, dans la vallée de l'Artibonite, la plus importante zone rizicole du pays (28 000 hectares), la récolte de cette année a été maigre et de mauvaise qualité, en raison principalement de la sécheresse. « Une année catastrophique », pour l'agronome Chavannes Jean Baptiste, fondateur du Mouvement Paysan Papaye, une des trois organisations haïtiennes membre de La Via Campesina ⁽³⁾.

Au cours des dix dernières années, les systèmes d'irrigation ont été endommagés et n'ont pas été entretenus. « Les gangs armés ont non seulement empêché les agriculteurs de produire, mais ils ont également interrompu et endommagé le système d'irrigation pour lequel aucun type de réhabilitation n'a été effectué », explique Chavannes Jean-Baptiste.

Par ailleurs, depuis les années 1980, Haïti a ouvert puis développé ses importations de riz, tout en abaissant ses tarifs douaniers dans les années 1990. Le riz est à présent la principale céréale consommée dans le pays, et près de 90 % des importations de riz proviennent des États-Unis dont Haïti est le troisième marché pour cette production (après le Japon et le Mexique). « On ne peut pas concurrencer le riz américain car on n'a pas les moyens de le faire », déplorait un agriculteur des Gonaïves. D'autant que « les coûts de production ont augmenté, notamment en raison de la hausse des prix des engrais, sans que l'État n'aide les paysans » ⁽⁴⁾.



 Islanda Micherline Aduel, benjamine d'une fratrie de quatre, suit les traces de sa mère, paysanne qui n'a jamais cessé de défendre les droits de ses semblables : « C'est mon héritage », affirme la jeune femme.



 Le 4^e congrès national de Tèt kole ti peyizan s'est tenu en mai 2019, à Montrouis, dans le Nord d'Haïti. L'organisation compte 96 000 membres.

Plus de 80 % de la population haïtienne des zones rurales vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. « Mais beaucoup de gens partent, nombreux sont ceux et celles qui vendent leur maison pour aller au Chili, au Brésil, en Argentine, et surtout en République dominicaine, voisine, où ils sont traités comme des esclaves, sans papiers, sans contrat, sous-payés, expulsés sans arrêt », commente Islanda.

TK tente avec ses moyens de faire face à la situation. Le mouvement anime les campagnes en proposant des formations, politiques et pratiques, comme sur la souveraineté alimentaire et l'agroécologie. Autonomie et solidarité sont les maîtres-mots. Des banques de semences ont été montées pour des échanges locaux ou entre départements. Islanda : « Dans ma communauté, on fait beaucoup d'igname, et donc, par exemple, on échange avec d'autres communautés des semences et plants d'igname contre des cabris qu'on distribue dans les petites fermes. »

Dans ce pays « décapité », TK et les deux autres organisations membres de La Via Campesina participent au rassemblement des mouvements sociaux qui tentent de trouver une issue à « ce drame politique et humanitaire, pour mettre fin à ce système d'assujettissement et d'oppression », comme le résume Islanda. Ce rassemblement a élaboré une proposition de sortie de crise, actée par un accord signé à l'hôtel Montana de Port-au-Prince, le 30 août 2021. L'Accord du Montana se veut « une solution haïtienne à la crise haïtienne ». Deux représentants des organisations de La Via Campesina siègent au conseil national de transition, le « parlement » du collectif. « Mais on a pas de force contraignante, souligne Islanda, juste une force de pression. »

La jeune femme reste incroyablement optimiste, même si elle sait sa vie menacée : « L'avenir d'Haïti repose sur ses jeunes issus du milieu paysan. Nos terres sont riches : la souveraineté alimentaire est possible avec un pouvoir populaire. » ■

(3) mpphaiti.org
(4) Source : haitilibre.com

Sur le solaire dans les champs

J'ai lu attentivement votre dossier sur l'installation de fermes photovoltaïques (cf. CS n° 384) et je n'ai pas trouvé de réponse à mes questionnements.

Je suis fille de paysan, et avec mes frères et sœur nous avons créé un GFA⁽¹⁾ pour maintenir l'intégralité des 34 hectares de terres familiales. C'est un neveu qui les exploite.

Ces terrains, près d'une zone industrielle, ont toujours suscité des convoitises de la part de la mairie et d'entreprises car ils sont le long d'une route desservant la commune et proches d'un transformateur électrique.

Depuis deux ans, le GFA a été contacté par plusieurs sociétés qui veulent y implanter une ferme photovoltaïque. Un bail emphytéotique de 30 ans est proposé. Le prix de la location est très attractif. L'entretien des surfaces herbeuses entre les panneaux sera confié à un mou-

tonnier qui bénéficiera de conditions d'installation et de financement intéressantes.

Ces terres sont actuellement exploitées en agriculture intensive (engrais, pesticides) pour y produire de l'orge, du colza et du blé. Les rendements sont faibles car elles sont assez pauvres. Comme dans tous les fermages, l'exploitant a choisi librement ses productions. Par ailleurs, habitant à plus de 100 km, le fermier doit sous-traiter son travail car il exerce une autre profession.

Des choix se posent aux membres du GFA pour l'avenir de ces terres, entre une agriculture conventionnelle polluante dont les productions peuvent être utilisées pour la fabrication d'agrocarburants ou l'installation d'une production photovoltaïque qui fournirait de l'énergie à près de 20 000 foyers et permettrait l'installation d'un paysan et de sa famille dans cette petite commune.

 **Marie-Thérèse Richard, Ami-e de la Confédération paysanne**

L'autre point délicat concerne les conditions financières qui permettront au fermier de quitter les terres. Ces conditions sont celles qu'il a demandées et sont très avantageuses, son droit est respecté.

Il est permis de s'interroger sur l'avenir de cette ferme à l'échéance du bail. Les installations pourront se démonter facilement. Si elle se met en place, cette installation photovoltaïque ne sera-t-elle pas une alternative à l'autre projet de l'État qui est imposé près de mon département, la Haute-Marne : l'enfouissement des déchets radioactifs ?⁽²⁾

Devons-nous nous opposer à ces installations photovoltaïques puisque l'agriculture a toujours eu pour but de fournir de l'énergie ? Même si, quels que soient nos choix futurs, nous ne faisons jamais mieux que la photosynthèse des plantes. La source de toute notre énergie ne provient-elle pas du soleil ? ■

(1) Groupement foncier agricole.
(2) Le site de Bure est en effet dans la Meuse, tout près de la Haute-Marne.

Culture

Tropiques toxiques

Un ouvrage pour mieux comprendre les ravages du chlordécone.

 **Gisèle Duchateau, paysanne retraitée dans la Drôme**

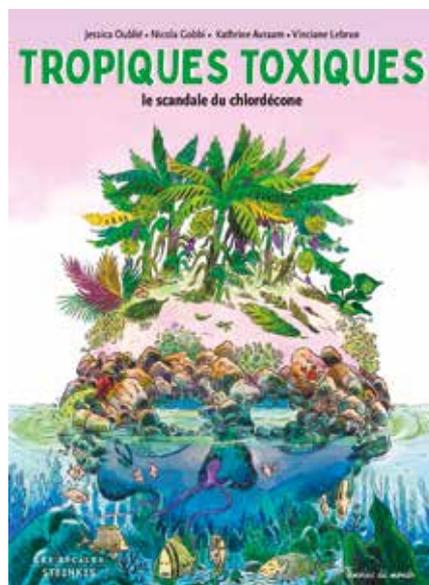
(1) 136 rencontres et entretiens en tout.

(2) Les terres sont contaminées pour des centaines d'années et la molécule est présente dans les corps des 800 000 personnes qui vivent dans les îles concernées.

Pour réaliser le roman graphique *Tropiques toxiques*, la scénariste Jessica Oublié s'est emparée d'un événement tragique qui touche les Antilles françaises depuis 1972 : l'empoisonnement de la population et de l'environnement par un puissant insecticide, le chlordécone, qui fut utilisé dans les bananeraies jusqu'en 1993 (cf. CS n° 385).

« L'histoire de ce pesticide que j'ai découverte quelques jours après mon installation en Guadeloupe, en février 2018, m'a paru terrifiante, écrit l'autrice. En reconstituer le récit au fil des pages a été pour moi un exercice à la fois vertigineux et bouleversant. »

Deux longues années de recherches, d'interviews, de rencontres, d'entretiens, notamment avec des scientifiques⁽¹⁾ seront nécessaires pour aboutir à ce livre, véritable mémorial de la scandaleuse et mortelle pollution subie encore aujourd'hui par les Antillais et les Antillaises⁽²⁾. ■



 **Tropiques toxiques – Le scandale du chlordécone** de Jessica Oublié (scénariste), Nicola Gobbi (dessinateur), Katherine Auraam (coloriste) et Vinciane Lebrun (photographe), Coédition Les Escales/Steinkis, 239 pages, 22 euros.



FranceterredeLAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI & DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours des produits bons, sains, sûrs et accessibles. Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche France Terre de Lait réaffirme avec force notre engagement au service d'une filière responsable, durable et innovante pour vous nourrir aujourd'hui et demain. »

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



“ÊTRE VOTRE INTERLOCUTEUR EST QUELQUE CHOSE D’UNIQUE DEPUIS 120 ANS.”

GROUPAMA, ASSUREUR AGRÉÉ POUR EXPERTISER ET INDEMNISER VOS PERTES DE RÉCOLTES.



AGRICULTEURS. INDISPENSABLES AU MONDE.

Acteur majeur de la réforme de l’assurance récolte, Groupama participe à une couverture renforcée dès 2023, avec un processus d’indemnisation simplifié et plus rapide. Qui mieux que Groupama comme interlocuteur agréé pour la protection de vos récoltes ?

Vous pouvez nous déclarer dès maintenant* en qualité d’interlocuteur agréé sur groupama-agri.fr

*Déclaration sans engagement de votre part.

Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter aux contrats ou voir avec un conseiller en agence.

Groupama Nord-Est - Caisse Régionale d’Assurances Mutuelles Agricoles du Nord-Est - 2 rue Léon Patoux 51686 Reims Cedex 2 - 383 987 625 RCS Reims. Entreprises régies par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - Réf. Com SDB/2022 - Création : Studio Groupama - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Juillet 2022.



Groupama
la vraie vie s’assure ici



Les petites annonces sont payantes, sauf celles qui concernent l'emploi, les recherches et propositions d'installation, et toute autre demande à but non lucratif. Tarif: 8,50 € les six lignes + 1,50 € par ligne supplémentaire (30 caractères par ligne). Pour les tarifs publicitaires, contacter :

Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET
Tél.: 0 143628282

EMPLOI - STAGES FORMATION

OFFRES

- **Isère** - La Ferme des Pierres Gardées (certifiée AB), Gaec à 2 associés et 3 salariés, 50 ha en polyculture-élevage, 12 mères vaches allaitantes et un atelier de poules pondeuses, 20 ha de céréales transformées en farines et pains, recherche un salarié dès à présent, pour remplacer un départ - Plein-temps, possibilité de temps partagé pour un couple, débutant accepté, CDI ou CDD, logement possible dans les environs - Possibilité d'évolution du poste en fonction des compétences - laremorquerouge@gmail.com - 06 84 18 99 58

- **Indre-et-Loire** - La Coopérative paysanne de Belêtre recherche un·e boulanger·e à partir de novembre - Ferme collective (6 ETP) de 65 ha en bio: maraîchage diversifié, grandes cultures, meunerie/boulangerie, animation, formation - Pain au levain, pétrissage à la main et cuisson au four à bois - Fonctionnement autogestionnaire, partage des tâches et des responsabilités - CDD d'un an à partir du 2/11 - Temps plein 35 h/s au Smic - Annonce complète sur: ouvaton.link/OVboJF - Candidature avant le 18/9, possibilité de passer voir la ferme avant - cooperative@beletre.org

ASSOCIATION INSTALLATION TRANSMISSION

OFFRES

- **Mayenne** - Urgent: Ferme à reprendre début 2023, sur la commune du Pas - Corps de ferme à vendre (190 000 €), avec maison d'habitation et bâtiments d'élevage - 15 ha en location groupées autour du noyau - Peut convenir à tout type de projets - 06 14 44 41 58

- **Mayenne** - Ferme à transmettre, laitière (280 000 litres/an), toute en herbe, cadre paysager agréable - Date de transmission à discuter (2023-2024), possibilité de parrainage - Bâti-

ments fonctionnels, matériel en Cuma - Bonnes conditions de travail - Convient pour un couple ou 2 associé·es - Ouvert à tous projets, y compris collectifs - A 12 km de Laval - 06 77 72 52 67

- **Mayenne** - Recherche un ou plusieurs porteurs de projets en lait et/ou autres productions pour la reprise d'un site ou pour une association - 130 ha, 380 000 litres de lait par an, en bio - Collecteur local pour transformation beurre et fromages - Avec maison d'habitation - Village touristique - A 30 minutes de Laval, une heure de Rennes - 06 79 84 23 79

- **Orne** - Ferme laitière à transmettre, pour un départ à la retraite début 2024 - A Céaucé - 97 ha, dont 56 ha accessibles aux laitières - Vente du corps de ferme, avec grande maison d'habitation et bâtiments d'élevage - Évolution touristique envisageable, grande boulangerie avec four à pain - 06 38 26 11 89 - gaecdescendantsaurees@gmail.com

- **Orne** - Cherche associé·e pour partager la conduite d'un élevage caprin en AB, pâturage tournant dynamique agriforestier sur 30 ha, avec transformation laitière, vente directe à la ferme et marchés - Possibilité de contrat de parrainage - Secteur Alençon Forêt d'Ecouvres - 06 19 14 18 07 - chevreriedelatuilerie@gmail.com

- **Orne** - Cherche associé·e en maraîchage, région Perche, au sein de la coopérative d'emploi Rhizome et selon les profils (expérimenté·e ou non), l'intégration se fera par le salariat ou par l'espace-test de la Scop - 06 89 69 76 42 - contact@lafermedetanga.fr

- **Orne** - Vente de terres agricoles, avec bâtiments d'élevage, à Saint-Ellier-les-Bois - 4,26 ha, prairies naturelles, zone Natura 2000, présence de mares et de sources intarissables - Haies bocagères - Hangar de stockage, étable en pierre avec grenier à foin - Libre rapidement - 06 72 55 34 09 - lepetitchenot@gmail.com

- **Loire-Atlantique** - A La Chapelle Glain, exploitation bio, polyculture élevage diversifié sur 140 ha, 4 associés en Gaec, cherche candidat·e à l'installation pour 2023 - Production lait de brebis transformé (80 lacaunes), fabrication de pain avec blé de la ferme, petit élevage porc pour valoriser les résidus de fabrication, 240 brebis viande solognotes, 4 vaches allaitantes, myrtilles en libre cueillette et 10 ha autres (lentilles, chanvre, lupin) - 100 % vente directe - Polyvalence tâches et responsabilités - gaecfermedumoulin44@hotmail.com

- **Loire-Atlantique** - Recherche une personne pour prendre la suite d'un des associés - Gaec des Hauts Roseaux (3 associés), à Pannecé, en AB, 51 ha, production volailles, céréales et chanvre - Vente directe - Période transition possible (salarial, stage paysan créatif, stage parrainage...) - Ref annonce: 44.192 - installation@cap44.fr - 02 40 20 13 11

- **Loire-Atlantique** - A Vieilleville - Gaec 3 associés hors liens familiaux cherche associé·e ou salarié·e - Travail en Cuma, production de lait et de vin - Lait produit en système herbager, avec un parcellaire groupé - 5 ha de vigne, vin en vente directe - Bonnes conditions de travail et de rémunération - 5 semaines de congés/an, libre un week-end sur deux - Ref annonce: 44.143 - installation@cap44.fr - 02 40 20 13 11

- **Vendée** - Proche du chef-lieu, dans bocage préservé, reprise d'une ferme herbagère groupée - En AB depuis 20 ans,

bons équipements - 40 mères charolaises, génisses et bœufs sur 80 ha d'herbe, 5 ha de mélanges céréaliers, avec 13 km de haies, 5 ha d'agroforesterie - Vente directe - Autres projets possibles - 06 79 91 55 63 - fermedelaboiviniere.fr

- **Oise** - Transmission d'un domaine rural avec activité agricole, dans le Clermontois - Location de 5 ha de terres (3 parcelles) et de 386 m² de bâtiments agricoles attenants à un ancien corps de ferme - Projet à construire par les repreneurs - Installation envisageable dès fin 2022 ou 2023 - Location possible d'un logement sur place - 05 49 22 43 92 - prothais-roy@wanadoo.fr

- **Haute-Marne (Sud)** - Magasin de producteurs cherche un·e paysan·ne boulanger·e - Accompagnement pour l'accès au foncier, au logement et à la vente - 06 04 19 50 98 - hippolyte.ferme@gmail.com

- **Bas-Rhin** - Transmission de terres maraîchères dans le Ried, à Herbsheim, en location ou test - 12 ha, productions possibles: maraîchage, PPAM, petits fruits, arboriculture, céréales et légumineuses, paysan-boulangier / paysan-brasseur, élevage - Accès à l'eau - Certification des terres en AB (cultivées depuis 1990 en bio) - Avec un hangar semi-ouvert (600 m²) et tout le matériel adapté - kim.stoeckel@biograndest.org

- **Aube** - Ferme maraîchère à transmettre - Cession complète baux, matériel et infrastructures, fonctionnel - A Champigny - Parcelle de 1,5 ha en 2^e année de conversion vers l'AB, possibilité

d'agrandissement (prairie 1 ha en AB), cultures en place (dont asperges, fraisiers, framboisiers, arbres fruitiers), serre multichapelle 40 m*19,6 m (800 m²), irrigation fonctionnelle, 700 m² de bâtiment avec station de lavage de légumes, chambre froide, pépinière 80 m², accès au courant triphasé et eau potable - Accès à du fumier de cheval, fumier de bovin, broyat de branche, paille, etc., en grande quantité dans le secteur - marachagebio.brienne@gmail.com

- **Marne** - Ferme à transmettre à Broussy-le-Grand, avant départ à la retraite - Environnement agréable et possibilités de reprise multiples: plusieurs lots peuvent être délimités et plusieurs projets pourraient coexister, le tout avec possibilité de logement sur place - Actuellement: 4,5 ha en maraîchage bio (depuis 2000) irrigué, avec 11 tunnels froids - Possibilité d'autres surfaces en maraîchage bio - 130 ha en grandes cultures (aujourd'hui exploitées en prestation par un voisin) en bail de 25 ans, non bio mais possibilité de convertir les terres - Avec bâtiments (2 hangars, 1 labo de transfo de légumes, 2 chambres froides) et tout le matériel nécessaire - Le cédant avait 2 salariés pour la production et la commercialisation + 2 salariés polyvalents - 07 77 97 57 26 - lucie@amap-idf.org

- **Yonne** - Ferme bio à reprendre, automne 2024, à Champignelles - 68 ha - Nous cultivons des céréales et légumineuses, parcelles bordées de pommiers et poiriers cidricoles - Corps de

À lire, à voir, à écouter



Agriculture: où sont passés les milliards de l'Europe? - L'émission *Cash Investigation* diffusée en juin sur France 2, à voir en replay: urlz.fr/ixDu



En montagne, le vent de fraîcheur des nouveaux bergers - Une nouvelle génération de bergers tente de faire bouger les lignes de ce métier millénaire. Une enquête publiée par *Reporterre*: urlz.fr/iZvg



Les dérives du système agroalimentaire - Si, parmi les paysan·nes, on peine souvent à boucler les fins de mois, d'autres tirent leur épingle du jeu. C'est le cas d'entreprises privées, comme Lactalis, ou des coopératives agricoles qui, créées par les paysans, jouent aujourd'hui sans eux, voire contre eux - Un dossier de *Basta*, à lire sur: urlz.fr/h7uk

ferme près des terres - jack.ri-gollet@orange.fr - 0960 35 20 36

- **Seine-et-Marne** - Ferme collective en polyculture-élevage recherche 1 ou 2 personnes en test d'activité en maraîchage - Possibilité d'évolution comme entrepreneur salarié associé sur la ferme - Plusieurs circuits de commercialisation déjà en place (amap, boutique à la ferme, marchés) - En savoir plus : melanie@leschampsdespossibles.fr

- **Creuse** - A Chabanat - Cherche repreneurs pour ferme caprine fromagère - 75 chèvres alpines, 40 000 l/an, 3,5 UTH, 20 ha de prairies, friches et sous-bois, principalement en fermage et mises à disposition - Vente directe - Chèvrerie, bâtiment pour fourrage, bâtiment pour fromagerie et salle de traite, maison d'habitation et une yourte - L'ensemble est implanté sur une propriété de 4 ha - Vente espérée au 31/12/2022 - Tuitage possible avec les 2 associés actuels - 06 48 32 29 04 - laclairiere@live.fr

- **Loire** - Cherche repreneur ou repreneuse pour un élevage de chèvres Angora - A Chazelles-sur-Lyon - 1 bâtiment en bois pouvant accueillir jusqu'à 80 chèvres, 1 salle « dite pédagogique » attenante au bâtiment, 1 chalet en bois servant de boutique, 1 ha de terrain - 60 chèvres (femelles, boucs castrés, boucs reproducteurs), très bonne génétique - Important stock de produits finis provenant de la Sica Mohair, coopérative d'éleveurs + produits personnalisés faits par des tricoteuses professionnelles - Stock de Mohair brut - Très bons fiers clients - www.tendancemohair.com - 0660 44 18 80

- **Loire** - Création d'un espace-test sur une ferme de 25 ha, dans le massif du Pilat - Porteuses et porteurs de projets, nous proposons de vous accueillir pour tester l'activité de votre choix, en partenariat avec

l'Addear 42 - Activités pressenties : élevage petits ruminants (troupeau de 60 brebis viande existant), apiculture, céréales et boulange (four à pain à bois sur place), cultures diverses - Ouverts à toutes propositions - 06 41 45 37 72

- **Aveyron** - Au sud de Millau - Cause départs, Gaec à 5 actifs, sans liens familiaux, cherche nouveaux associés.es - Nous produisons principalement du fromage à partir du lait de nos deux troupeaux (115 brebis à la traite et 25 chèvres) et du pain en AB - Vente directe - Habitat sur place pour chaque associé.e - Les bâtiments et les terres sont en fermage à la SCTL (Société civile des terres du Larzac) - Période d'essai à partir de janvier 2023 (stage, CEFI, salariat) - Compétences en fromagerie et boulange bienvenues - 06 51 82 47 55 - 06 79 33 69 60

- **Aveyron** - Près de Najac, la ferme du Marigot recherche un.e 4^e associé.e - Sur notre ferme bio : des vaches laitières, des cochons, des cultures, de l'huile de colza, des châtaignes, des pâtes, du jus de pommes et des enfants (avec la ferme pédagogique) - Nombreux projets collectifs (magasin de producteurs, atelier mobile de pressage, Cuma...) - Nous nous partageons le travail afin de nous libérer des week-ends et des vacances, et nous nous prélevons un revenu régulier - La part sociale est peu élevée pour permettre une installation facile - Possible de mettre en place un contrat pré-installation - gaecdumarigot@gmail.com - 0565 65 77 43

- **Aude** - À reprendre, cause décès, ferme polyculture élevage /bovin lait/ transformation fromagère, sur le plateau de Sault - 37 ha et bâtiments d'élevage, maison d'habitation, en fermage à la SCA foncière Terre de Liens - Potentiel de qq ha sup en fermages divers - Groupement

pastoral - Possibilité de reprise des parts du Gaec - A racheter : aménagement intérieur, salle de traite et fromagerie, parc à cochon - Possibilité de racheter le matériel agricole et le troupeau de vaches brunes des alpes - Tout en bon état - Bons réseaux locaux, vente directe et épicerie bio - CEFI possible - Urgent : premiers vélages prévus début janvier - reprisefermedupicou@gmail.com

- **Ariège** - Montagne, 900 m alt - Gaec recherche troisième associé - Élevage extensif ovins viande (tarasconnais), 300 mères - Vente directe - Surfaces en parcours (AFP), système transhumant - Expérience pastorale souhaitée - CEFI d'un an possible - 06 30 62 01 26

- **Ardèche** - Ferme à reprendre à Saint-André-en-Vivarais - Aujourd'hui la ferme accueille un élevage multi-espèces (chèvres, brebis, vaches), le cheptel est monté par le passé jusqu'à une cinquantaine de chèvres - Maison de 80 m² et bâtiments attenants (étables 80 et 130 m², granges) - 14 ha de prairies (dont une partie à défricher) et bois pâturables - Pour une ou plusieurs personnes motivées par le métier d'éleveur - Prix de vente (maison, bâtiments et foncier) : 125 000 € - 06 27 30 65 00

- **Ardèche** - Atelier porcin en plein air à reprendre, à Labastide-sur-Bésorgues - 50 co-

chons nourris au son de blé et au petit-lait - Pour l'alimentation, complémentarité avec un atelier farine existant par ailleurs sur la ferme, conservé par le cédant - Cochons valorisés « farcis » pour des événements type banquets (réseau local bien développé) - Développement de l'atelier possible (augmentation du cheptel, diversification des produits et débouchés...) - Parcs à cochons à louer - Stage ou salariat possible pour la période de transmission - 04 75 88 21 23

- **Bouches-du-Rhône** - A céder exploitation agricole en polyculture et élevage de poules pondeuses avec certification AB - 3 ha d'un seul tenant en propriété, et 3 ha en location - Irrigation - Légumes diversifiés de saison, fruits, œufs, produits transformés - Commercialisation diversifiée, en partie directe - Actuellement l'exploitation emploie 5 personnes : 2 CDI et 3 CDD saisonniers - Elle est vendue avec l'ensemble du matériel, le bâtiment, les serres, le cheptel et la production en cours - Une estimation foncière a été réalisée par un cabinet d'expertise et une estimation financière par le cabinet comptable est en cours - avignonpascal1@gmail.com - 06 62 56 18 23

- **Var** - A Luc-en-Provence, mise à disposition d'un terrain de 1 ha pour agriculture bio - Accès à l'eau, serre tunnel de 300 m²,

cultivé depuis 2 ans (dont 1 an en sol vivant) - Accompagnement (espace-test) par une couveuse d'entreprise (Petra Patrimonia), l'Adear du Var et l'association AgriBioVar - Les propriétaires du terrain sont un couple de passionnés d'arboriculture et de culture du safran - Dès que possible - 06 32 12 11 50 - jeanne_detunq@hotmail.com

- **Var** - Près des gorges du Verdon, transmission-vente ferme élevage caprin (60 chèvres) et transfo fromagère - Vente directe marchés et magasins de producteurs - Gardiennage du troupeau en collines et parcs mobiles - Vente des bâtiments, 6 ha de collines, du cheptel et, d'ici 2 ans, de la maison d'habitation - 07 68 05 72 49 - lilygillappe@gmail.com

DEMANDE

- **Vosges ou Est-Lorraine** - Paysanne boulangère recherche 5 à 25 ha de terres cultivables - Je cherche à m'installer d'ici 2 à 3 ans en tant que paysanne boulangère bio dans les Vosges ou dans l'Est de la Lorraine (avec la DJA) - Éventuellement ouverte à la mise en place d'un assolement en commun avec un éleveur ou à une association en collectif - Formation, diplômes et expérience - 06 60 27 94 44 - schmitclementine@gmail.com

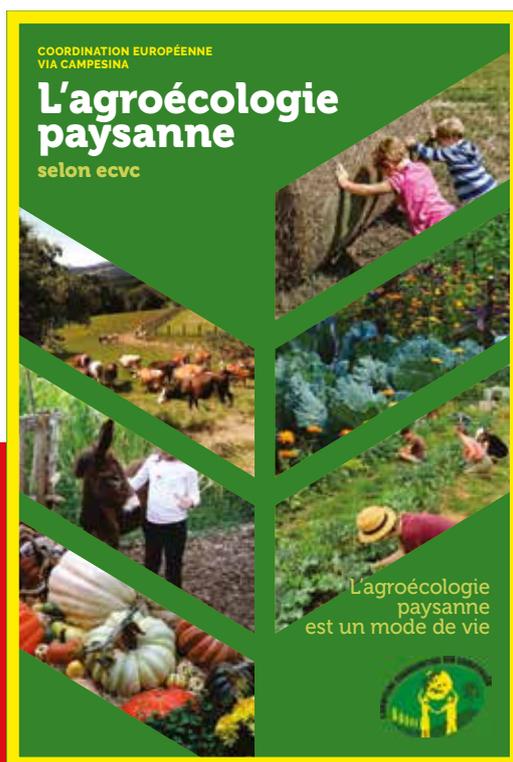
- **Morbihan** - Victor et Marie, la trentaine et ingénieurs agro, nous avons le projet de devenir paysan et paysanne - Notre projet : un atelier principal (grandes cultures, tri et stockage des céréales et transformation boulangère) et un atelier secondaire (vergers, fruits, transformation) - 30 ha de SAU mini, en propriété ou fermage, pour installation dans l'idéal début 2023 - Nous souhaitons inscrire ce projet dans une dynamique collective - 06 65 92 25 57 - 06 77 51 29 78 - victor.martin3@yahoo.fr

DIVERS

- **Toutes régions** - H 50 ans, titulaire de l'allocation adulte handicapé mais autonome, cherche un logement indépendant, si possible dans une ferme paysanne - J'habite actuellement à Cherbourg mais ne souhaite pas rester dans le département - 06 30 456 081@orange.fr

La Coordination européenne Via Campesina (ECVC) actualise et réédite son livret sur l'agroécologie paysanne, modes de production capables d'offrir des solutions aux grands défis environnementaux, sociaux, économiques et politiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

À lire et télécharger sur : url.fr/i1Cz



Merci pour votre soutien : avec vous, grâce à vous, on continue !

Merci à toutes et à tous pour tous ces merveilleux articles toute cette année
longue vie à Campagnes Solidaires - Kevin

Bonjour,
Veuillez trouver en abonnement que vous
offrez à notre réseau.

Salut à tous,
ce fait 3 abonnements pour
les Stagiaires qui ont passé
cette année. Bonne continuation

Merci pour votre
travail,
c'est un plaisir
d'avoir chaque
mois un nouveau
numéro !

Bonjour,
Avec tout notre soutien,
C'est avec grand plaisir que
nous lions Campagnes Solidaires
Bien cordialement,
de la part de...

Bonjour,
Est arrivé ce que je craignais: le journal est trop
bien, je ne vais pas pouvoir rien passer!
Tant d'informations sur le monde de l'agriculture
intelligente, des dossiers béton, comme le dernier
sur la souveraineté alimentaire, des témoignages,
des rubriques sur la culture, les livres, le spectacle.
Je suis fan total et je poursuis mon abonnement

Bien sûr, je réitère mon abonnement et vous
remercie pour la qualité de vos publications.
A chaque numéro c'est toujours plein d'émotion
qui me submerge, la peur de ne pas être seul
dans cette philosophie de production, la stupeur
d'apprendre les exactions et les injustices du système,
la rage et la volonté de continuer la lutte contre
l'agro-business et la capitalisme destructeur.
A l'occasion de ce ré-abonnement, j'en profite
pour offrir à deux personnes qui me sont chères
un abonnement chacune.
Voici donc les coordonnées des deux nouveaux abonnés
ainsi qu'un chèque de 3x46€.

Un petit mot pour
remercier et abonner et
vous remercier de tout ce
que vous faites.
Bonne continuation

Tous les mois, j'ai la chance et le
plaisir de lire "Campagnes Solidaires".
Ainsi, je suis bien informée des
problèmes, des difficultés, des enjeux,
des débats du monde paysan.

Toujours heureux de lire votre
journal et de le partager... merci